



Rapport Financier Semestriel
Exercice 2009-2010
Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009

Société anonyme au capital de 18 588 179 Euros
Siège social : 208 Boulevard de Plombières – 13581 Marseille Cedex 20
351 980 925 RCS Marseille

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL | 1 |
| RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE 1 ^{er} Avril – 30 Septembre 2009 | 3 |
| COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ET NOTES ANNEXES | 33 |
| RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 59 |

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2009-2010

I- Responsable du rapport financier semestriel

- *Président du Conseil d'Administration et Directeur Général*
Monsieur Jean-Daniel Beurnier

- *Date de nomination*
18 septembre 2009

- *Date d'échéance du mandat*
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2015

II- Attestation

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice »

Fait à Marseille, le 27 novembre 2009

Jean-Daniel BEURNIER - Président et Directeur Général

III- Information financière

Directeur Financier
Téléphone :
Fax :
E-mail :

Agnès Tixier
+33 (0)4 88 00 63 21
+33 (0)4 88 00 60 30
atixier@avenir-telecom.fr

Communication Financière
Téléphone :
Fax :
E-mail :

Carole Alexandre
+33(0)4 88 00 61 32
+33(0)4 88 00 61 00
calexandre@avenir-telecom.fr

L'acte constitutif et les statuts de la société AVENIR TELECOM SA, ainsi que tous les documents légaux et les informations financières historiques des précédents exercices et périodes, peuvent être consultés au siège social de la Société :

AVENIR TELECOM - Les Rizeries – 208, bd de Plombières
13581 Marseille cedex 20 – France

Le site Internet www.avenir-telecom.com met également à disposition du public les principaux communiqués de presse et documents publiés par le groupe AVENIR TELECOM.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE
1^{ER} AVRIL – 30 SEPTEMBRE 2009

| | | |
|--------------|--|-----------|
| I- | Tendances marché des mobiles sur le semestre | 4 |
| II- | Rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2009 | 5 |
| II.1 | Faits marquants du semestre | 5 |
| II.2 | Evolution du parc de magasins | 5 |
| III- | Analyse des comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2009 | 6 |
| III.1 | Analyse du chiffre d'affaires | 6 |
| III.2 | Analyse des résultats consolidés | 7 |
| III.3 | Flux de trésorerie consolidés | 15 |
| III.4 | Politique de financement..... | 16 |
| III.5 | Risques et engagements | 16 |
| III.6 | Information sur les parties liées | 17 |
| III.7 | Information sur les rémunérations des dirigeants | 18 |
| IV- | Analyse de la Société AVENIR TELECOM SA | 18 |
| V- | Evolutions récentes et tendances..... | 19 |
| V.1 | Evolutions récentes | 19 |
| V.2 | Tendances pour le deuxième semestre de l'exercice 2009-2010 | 19 |
| VI- | Gouvernement d'entreprise..... | 20 |
| VII- | Informations concernant le capital..... | 21 |
| | Capital social | 21 |
| | Evolution et répartition de l'actionariat | 21 |
| | Affectation du résultat et distribution | 30 |
| VIII- | Marché du titre AVENIR TELECOM | 31 |

I- Tendances marché des mobiles sur le semestre

Sur les deuxième et troisième trimestres civils 2009 (période d'avril à septembre 2009), les ventes mondiales de téléphones mobiles ont poursuivi leur décroissance avec respectivement des baisses de 10,8% (270 millions de terminaux vendus) sur le deuxième trimestre 2009 et 6% (287 millions de terminaux vendus) sur le troisième trimestre 2009, comparées aux mêmes périodes de l'année 2008.

En revanche, l'évolution séquentielle entre le deuxième trimestre 2009 et le troisième trimestre 2009 est positive à +5,6% marquant ainsi les premiers signes de reprise depuis les fortes baisses enregistrées au dernier trimestre 2008 (-12,6%) et au premier trimestre 2009 (-17,2%).

En Europe de l'Ouest, les tendances sont similaires avec 42 millions d'unités vendues, en baisse de 6%, alors que l'Europe de l'Est subit lourdement les effets de la crise qui se répercutent sur le pouvoir d'achat des ménages.

L'amélioration des ventes de mobiles s'explique encore une fois par la forte percée du segment des smartphones qui affichent des croissances en volume depuis mi-2008:

- +13% de croissance dans le monde avec 41 millions d'unités vendues
- +25% de croissance en Europe de l'Ouest avec 8,8 millions d'unités.

La concurrence accrue sur ce segment depuis l'arrivée de nouveaux entrants issus principalement du secteur informatique ainsi que l'élargissement des gammes, des formes et des systèmes d'exploitation ont conduit à la redistribution des parts de marché des principaux constructeurs mondiaux et accentué la pression sur les prix des produits distribués.

Les opérateurs telecoms ont quant à eux poursuivi leur stratégie orientée vers la rétention de leur base clients, le développement des services de données et la convergence fixe-mobile. Ils ont également mené une politique de gestion stricte des coûts opérationnels pour contrebalancer les impacts réglementaires et poursuivent le contrôle de leurs investissements afin de préserver leur liquidité.

II- Rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2009

II.1 Faits marquants du semestre

Le Groupe Avenir Telecom, acteur majeur de la distribution des produits et services de télécommunications en Europe, a distribué dans les six pays européens où il est implanté :

- 1 070 000 actes commerciaux (abonnements téléphonie mobile, fixe, adsl, assurance) ;
- 1 223 000 terminaux mobiles ;
- 1 572 000 accessoires



Le Groupe a poursuivi sa stratégie commerciale dans un contexte économique toujours difficile :

- Dans le réseau de magasins détenus en propre en France et en Espagne, les actes commerciaux sont en croissance grâce à la vente de nouveaux services (data, adsl, clés 3G...) et par des offres commerciales attractives ;
- Dans la distribution indirecte, la rentabilité est améliorée grâce à une gestion active du portefeuille clients et du portefeuille produits malgré l'impact négatif des volumes et des prix sur les ventes ;
- La gamme complète d'accessoires proposée dans l'ensemble des filiales a permis l'ouverture de nouveaux comptes clés dans tous les pays d'Europe.

II.2 Evolution du parc de magasins

► Evolution du parc actif de magasins

La politique de gestion sélective du parc de magasins s'est poursuivie sur le semestre.

Au 30 septembre 2009, le Groupe compte 662 points de vente actifs, contre 653 au 30 septembre 2008.

Le parc de magasins se décompose de la manière suivante :

- 64% en Europe de l'Ouest (France, Espagne, Portugal)
- 36% en Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie)

III- Analyse des comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2009

L'activité du Groupe est sujette à des fluctuations saisonnières. La date de clôture comptable a été décidée principalement en raison de cette saisonnalité afin de mieux la répartir au sein des semestres comptables. La performance du 1^{er} semestre n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

III.1 Analyse du chiffre d'affaires

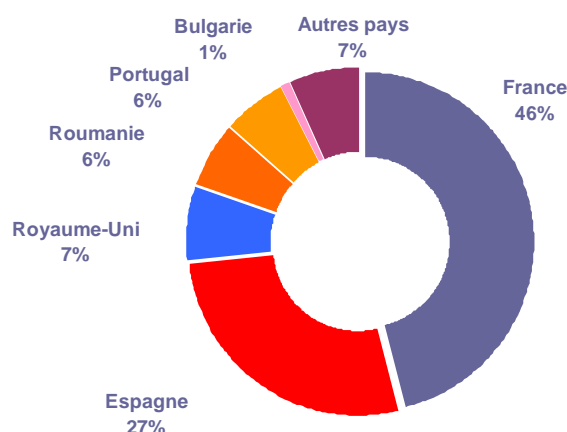
| € milliers | 2009-2010 | 2008-2009 | Var. % |
|----------------------------|----------------|----------------|---------------|
| 1 ^{er} trimestre | 150 359 | 166 608 | -10,0% |
| 2 ^{ème} trimestre | 149 244 | 190 273 | -22,0% |
| Total semestre | 299 604 | 356 880 | -16,0% |

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010 s'élève à 299,6 millions d'euros, en recul de 16% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009 et en recul de 14,6% à périmètre et taux de change constant.

Les ventes à l'international ont représenté 54% du chiffre d'affaires consolidé avec un chiffre d'affaires de 160,4 millions d'euros.

Les principales tendances par pays sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010 sont les suivantes :

- La France a orienté sa politique commerciale vers l'accompagnement de la stratégie des opérateurs orientée vers la baisse du churn et la recherche de qualité de la base clients (forfaits 24 mois, clés 3G...);
- L'Espagne a continué de progresser malgré une pression économique toujours forte, grâce à des offres étendues aux services data et adsl ;
- L'ensemble des autres filiales a enregistré une diminution de leur chiffre d'affaires en termes de prix et d'actes commerciaux réalisés, liée à la baisse générale de la consommation. Ce phénomène s'est accentué en Roumanie et au Royaume-Uni en raison de la dépréciation de leur monnaie respective.



Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

III.2 Analyse des résultats consolidés

Analyse des résultats par activité

- *Distribution directe*
 Poursuite des initiatives commerciales pour compenser la baisse du pouvoir d'achat

| Milliers d'euros | 1 ^{er} semestre 2009/10 6 mois | 1 ^{er} semestre 2008/09 6 mois | % Variation |
|-------------------------------|---|---|-------------|
| Chiffre d'affaires semestre | 148 055 | 158 299 | -6,5% |
| Marge brute | 52 390 | 56 919 | -8,0% |
| <i>% marge brute</i> | <i>35,4%</i> | <i>36,0%</i> | |
| Résultat opérationnel | 543 | 4 055 | -86,6% |
| <i>% marge opérationnelle</i> | <i>0,4%</i> | <i>2,6%</i> | |

L'activité directe représente 49,4% des ventes consolidées au 30 septembre 2009.

Le chiffre d'affaires de la distribution directe sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010 s'élève à 148,1 millions d'euros en baisse de 6,5% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009.

Cette faible décroissance est liée à la baisse des volumes enregistrée en Roumanie et au Portugal, à l'évolution du mix d'abonnements de plus en plus orienté vers le renouvellement et à la comptabilisation des ventes de recharges électroniques en Roumanie, impactant le chiffre d'affaires de 4,4 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

La marge brute s'élève à 52,4 millions d'euros contre 56,9 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont diminué de 2% sur la période ; cette tendance devrait se poursuivre sur l'exercice compte tenu des efforts entrepris sur la productivité par magasin, la gestion des différents coûts d'exploitation dont les loyers, et les fermetures/cessions de magasins non rentables.

Le résultat opérationnel s'élève à 0,5 million d'euros contre 4,1 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

- *Distribution indirecte*
 Forte croissance des marges malgré une baisse de chiffre d'affaires

| Milliers d'euros | 1 ^{er} semestre 2009/10 6 mois | 1 ^{er} semestre 2008/09 6 mois | % Variation |
|-------------------------------|---|---|-------------|
| Chiffre d'affaires | 151 548 | 198 581 | -23,7% |
| Marge brute | 17 244 | 15 936 | +8,2% |
| <i>% marge brute</i> | <i>11,4%</i> | <i>8,0%</i> | |
| Résultat opérationnel | 5 244 | 2 151 | +143,8% |
| <i>% marge opérationnelle</i> | <i>3,5%</i> | <i>1,1%</i> | |

L'activité indirecte représente 50,6% des ventes consolidées.

Le chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010 s'est élevé à 151,5 millions d'euros contre 198,6 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent, soit un recul de 23,7%.

Cette décroissance est liée à une baisse des volumes de ventes de mobiles nus et d'actes commerciaux ainsi qu'à une baisse des prix de vente unitaire des mobiles et des packs.

La marge brute est en croissance de 8,2% à 17,2 millions d'euros grâce au pilotage précis des marges commerciales, des stocks et des comptes clients. Le taux de marge brute augmente de 3,4 points.

La baisse de 18% des charges opérationnelles permet de réaliser un **résultat opérationnel** en forte hausse à 5,2 millions d'euros contre 2,2 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

Compte de résultat consolidé

| Milliers d'euros | 1 ^{er} semestre 2009/10 6 mois | 1 ^{er} semestre 2008/09 6 mois | % |
|--|---|---|---------------|
| Chiffre d'affaires | 299 604 | 356 880 | -16,0% |
| Marge brute | 69 635 | 72 855 | -4,4% |
| <i>% marge brute</i> | <i>23,2%</i> | <i>20,4%</i> | |
| Résultat opérationnel | 5 787 | 6 206 | -6,8% |
| <i>% rentabilité opérationnelle</i> | <i>1,9%</i> | <i>1,7%</i> | |
| Résultat financier | (1 674) | (2 117) | -20,9% |
| Résultat avant impôt des activités poursuivies | 4 113 | 4 089 | +0,6% |
| Impôt sur les résultats | (2 510) | (2 502) | +0,3% |
| Résultat net après impôts des activités poursuivies | 1 603 | 1 587 | +1,0% |
| Résultat net après impôts des activités abandonnées | 722 | (1 404) | ++ |
| Résultat net part du Groupe | 2 325 | 183 | +++ |

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010 s'élève à 299,6 millions d'euros contre 356,9 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent, en baisse de 16%. A périmètre comparable et taux de change constant, la baisse des ventes consolidées est de 14,6%.

La marge brute consolidée baisse de 4,4% à 69,6 millions d'euros contre 72,9 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

La réduction des dépenses opérationnelles de 4,2% conduit à améliorer le taux de rentabilité opérationnel de 0,2 point grâce aux efforts de gestion des coûts menés sur le semestre et dont les effets devraient se poursuivre sur l'exercice.

Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 5,8 millions d'euros contre 6,2 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'améliore à -1,7 million d'euros contre -2,1 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, compte tenu de la diminution des charges financières, liée à la baisse des taux d'intérêt et au remboursement d'une partie du crédit sur le semestre.

Le résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010 s'élève à 2,3 millions d'euros, contre 0,2 million d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent, et prend en compte à la fois un résultat net positif de 1,6 million d'euros des activités poursuivies, en hausse de 1% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009, et un profit de 0,7 million d'euros dégagé par les activités abandonnées.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

Bilan consolidé

Le total du bilan s'élève à 296,9 millions d'euros au 30 septembre 2009 contre 308,8 millions d'euros au 30 septembre 2008.

▪ *ACTIF*

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--|-------------------|----------------|
| Actifs non courants | | |
| Ecart d'acquisitions nets | 14 573 | 14 453 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 15 891 | 15 707 |
| Immobilisations corporelles nettes | 29 207 | 32 227 |
| Autres actifs non courants nets | 6 668 | 7 144 |
| Actifs non courants détenus en vue de la vente | 878 | 800 |
| Impôts différés | 27 025 | 26 664 |
| Total actifs non courants | 94 242 | 96 996 |
| Actifs courants | | |
| Stocks nets | 50 421 | 52 478 |
| Créances clients nettes | 97 671 | 106 089 |
| Instruments financiers dérivés – Part courante | - | - |
| Autres actifs courants | 12 601 | 16 931 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 40 567 | 34 948 |
| Total actifs courants | 201 260 | 210 446 |
| Activités abandonnées | | |
| Actifs des activités abandonnées | 1 366 | 1 403 |
| TOTAL ACTIF | 296 868 | 308 845 |

► **Actifs non courants**

Les actifs non courants s'élèvent à 94,2 millions d'euros au 30 septembre 2009 contre 97,0 millions d'euros au 31 mars 2009 et incluent principalement :

- 14,6 millions d'euros d'écarts d'acquisition qui concernent essentiellement :
 - le Portugal pour 7,1 millions d'euros (acquisition réalisée en novembre 2005) ;
 - le Royaume-Uni pour 5,8 millions d'euros (acquisition réalisée en décembre 2000) ;
 - la Bulgarie pour 0,3 million d'euros (acquisition réalisée en juillet 2006) ;
 - la France pour 0,5 million d'euros (acquisition réalisée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008) ;
 - la Roumanie pour 0,8 million d'euros.

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation, annuels en l'absence d'indice de perte de valeur et comptabilisés à leur coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Au 31 mars 2009 (exercice 2008-2009), il a été constaté 11,1 millions d'euros de dépréciations des écarts d'acquisition suite à la réalisation de ces tests. Aucun test de dépréciation n'a été réalisé au cours du semestre clos le 30 septembre 2009, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

- 27,0 millions d'euros d'impôts différés actifs au 30 septembre 2009 contre 26,7 millions d'euros au 31 mars 2009.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 45,1 millions d'euros au 30 septembre 2009 contre 47,9 millions d'euros au 31 mars 2009 :
 - Les immobilisations corporelles brutes s'élèvent à 61,7 millions d'euros au 30 septembre 2009 contre 62,2 millions d'euros au 31 mars 2009, et comprennent principalement 1,5 millions d'euros d'acquisitions, dans le cadre de la gestion du parc de magasins dans la distribution directe, et 1,8 millions d'euros de cessions. L'essentiel de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles correspond à des installations, équipements en matériel informatique, constructions et agencements liés au parc de magasins détenus en propre en Europe.
 - Les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 31,3 millions d'euros contre 30,8 millions d'euros au 31 mars 2009. Les acquisitions de la période s'élèvent à 1,2 million d'euros dont 0,9 million d'euros de droits au bail, droits d'entrée relatifs au parc de magasins, 0,2 million d'euros liés aux marques, relations clients contractualisées, logiciels et brevets et 0,1 million d'euros d'autres immobilisations incorporelles.
- Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 6,7 millions d'euros au 30 septembre 2009 contre 7,1 millions d'euros au 31 mars 2009, et concernent principalement les dépôts et cautionnement versés lors de la souscription du bail des magasins de l'activité distribution directe pour 3,9 millions d'euros et la part non courante des droits d'entrée et droits au bail payés aux bailleurs pour 2,4 millions d'euros.

► **Actifs courants**

Les actifs courants représentent 201,3 millions d'euros contre 210,4 millions d'euros au 31 mars 2009.

- Les stocks nets s'élèvent à 50,4 millions d'euros contre 52,5 millions d'euros au 31 mars 2009 et se décomposent en :
 - 41,8 millions d'euros de matériel de téléphonie mobile contre 42,3 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
 - 8,6 millions d'euros de matériel multimedia, contre 10,2 millions d'euros au 31 mars 2009.

La provision sur stocks représente 9,0% du stock brut (6,7% pour le matériel de téléphonie mobile et 19,0% pour le matériel multimedia) contre 9,1% au 31 mars 2009 (8,3% pour le matériel de téléphonie mobile et 12,1% pour le matériel multimedia) ; la rapide obsolescence technologique et commerciale de ce type de produits implique une gestion très rigoureuse des stocks.

- Les créances clients nettes s'élèvent à 97,7 millions d'euros contre 106,1 millions d'euros au 31 mars 2009, après prise en compte d'une provision de 6,2 millions d'euros (6,7 millions d'euros au 31 mars 2009), représentant une provision de 5,9% des créances brutes identique à celle du 31 mars 2009.

Dans ce poste figurent :

- 69,3 millions d'euros de rémunérations nettes à recevoir des opérateurs ;
- 4,0 millions d'euros de factures à établir sur des ventes de téléphonie ;
- 24,3 millions d'euros nets de créances clients Téléphonie contre 29,6 millions d'euros nets au 31 mars 2009.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

Les créances nettes au 30 septembre 2009 comprennent des créances et factures à établir cédées dans le cadre de l'affacturage ou du financement des lignes de crédit court terme du Groupe pour un montant de 15,8 millions d'euros au 30 septembre 2009 contre 19,0 millions d'euros au 31 mars 2009. La Société conservant la majeure partie des risques et des avantages liés à ces créances, elles sont maintenues à l'actif du bilan.

Le poste autres actifs courants s'élève à 12,6 millions d'euros contre 16,9 millions d'euros au 31 mars 2009.

Il prend en compte notamment :

- 4,6 millions d'euros de créances TVA et autres créances sur l'Etat correspondant principalement à des acomptes de taxe professionnelle ou d'impôt sur les sociétés, contre 7,5 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- 3,5 millions d'euros d'avoirs à recevoir de la part de fournisseurs, contre 4,7 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- 1,6 million d'euros d'autres créances contre 1,5 million d'euros au 31 mars 2009 ;
- 2,9 millions d'euros de charges constatées d'avance contre 2,5 millions d'euros au 31 mars 2009.

Le poste trésorerie s'élève à 40,6 millions d'euros contre 34,9 millions d'euros au 31 mars 2009.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

▪ *PASSIF*

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--|-------------------|----------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital social | 18 588 | 18 588 |
| Primes d'émission | 16 968 | 23 049 |
| Réserves consolidées | 37 914 | 35 835 |
| Ecart de conversion | (4 129) | (4 336) |
| Résultat de la période | 2 325 | 1 790 |
| Intérêts minoritaires | - | - |
| Total capitaux propres | 71 665 | 74 925 |
| Passifs non courants | | |
| Dettes financières – Part non courante | 36 066 | 42 017 |
| Provisions et autres passifs – Part non courante | 495 | 420 |
| Instruments financiers dérivés – Part non courante | 1 321 | 1 083 |
| Impôts différés | 899 | 553 |
| Total passifs non courants | 38 781 | 44 073 |
| Passifs courants | | |
| Dettes financières – Part courante | 12 119 | 12 304 |
| Découverts bancaires | 29 053 | 20 328 |
| Provisions – Part courante | 4 507 | 4 700 |
| Fournisseurs | 84 562 | 99 526 |
| Instruments financiers dérivés – Part courante | 36 | 70 |
| Dettes fiscales et sociales | 26 086 | 28 459 |
| Dettes d'impôts courants | 5 995 | 4 179 |
| Autres passifs courants | 21 000 | 16 995 |
| Total passifs courants | 183 358 | 186 561 |
| Passifs nets des activités abandonnées | 3 063 | 3 285 |
| TOTAL PASSIF | 296 868 | 308 845 |

► **Capitaux propres**

Tenant compte du résultat net de la période pour 2,3 millions d'euros, et de la distribution de 6,1 millions d'euros de remboursement partiel de la prime d'émission au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, mis en paiement le 9 octobre 2009, les capitaux propres ressortent à 71,7 millions d'euros contre 74,9 millions d'euros au 31 mars 2009.

► **Passifs non courants**

Le poste provisions et autres passifs non courants ressort à 0,5 million d'euros concernant principalement des provisions pour indemnités de départ en retraite, contre 0,4 million d'euros au 31 mars 2009.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

► **Dettes financières**

Les dettes financières nettes totales (dettes financières courantes et non courantes + découverts bancaires nets de la trésorerie à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des intérêts courus) s'élèvent à 36,7 millions d'euros contre 39,7 millions d'euros au 31 mars 2009.

Les dettes financières brutes s'élèvent à 48,2 millions d'euros contre 54,3 millions d'euros au 31 mars 2009, dont 12,1 millions d'euros à moins d'un an.

Elles prennent notamment en compte :

- Les crédits moyen terme mis en place pour financer le développement du réseau de magasins pour un montant total de 45,0 millions d'euros. Ces crédits sont à taux variables et génèrent des charges financières au taux de 4,08% ;
- Des autres dettes financières pour un montant de 3,0 millions d'euros contre 3,9 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- Des contrats de location-financement qui s'élèvent à 0,3 million d'euros contre 0,5 million d'euros au 31 mars 2009 ;

Le ratio d'endettement net représente, au 30 septembre 2009, 51,2% des capitaux propres consolidés contre 53,0% au 31 mars 2009.

► **Passifs courants**

Le total des passifs courants s'élève à 183,4 millions d'euros au 30 septembre 2009, contre 186,6 millions d'euros au 31 mars 2009.

Il comprend outre la part courante des dettes financières décrites ci-dessus, les éléments suivants :

- 29,1 millions d'euros de découverts bancaires contre 20,3 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- Les provisions, part courante, représentent 4,5 millions d'euros contre 4,7 millions d'euros au 31 mars 2009. Elles comprennent principalement des litiges sociaux, commerciaux, l'annulation de rémunérations et des garanties ;
- Le poste fournisseurs s'élève à 84,6 millions d'euros contre 99,5 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 26,1 millions d'euros contre 28,5 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- Les dettes d'impôt courant s'élèvent à 6,0 millions d'euros contre 4,2 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- Les autres passifs courants s'élèvent à 21,0 millions d'euros contre 17,0 millions d'euros au 31 mars 2009.

Parmi les autres éléments du poste « autres passifs courants » figurent :

- des clients créditeurs et avoirs à établir pour 10,7 millions d'euros, contre 11,2 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- des produits et rémunérations constatés d'avance, conditionnés à la réalisation d'objectifs commerciaux futurs, pour 1,8 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros au 31 mars 2009 ;
- le remboursement partiel de la prime d'émission mis en paiement le 9 octobre 2009 pour 6,1 millions d'euros ;
- d'autres passifs à court terme pour 2,4 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros au 31 mars 2009.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

III.3 Flux de trésorerie consolidés

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 6 mois | 30 septembre 2008 6 mois |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Capacité d'autofinancement des activités poursuivies | 5 520 | 7 679 |
| Variation des actifs nets et passifs d'exploitation, hors effets des acquisitions (BFR) | (2 794) | (3 614) |
| Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies | 2 726 | 4 065 |
| Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées | 614 | (278) |
| Flux de trésorerie d'exploitation | 3 340 | 3 787 |
| Flux d'investissement hors acquisitions/cessions de filiales | (477) | (6 291) |
| Cash flows libres | 2 863 | (2 054) |
| Acquisitions/Cessions de filiales | - | - |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (477) | (6 291) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 2 548 | 12 231 |
| Incidence des variations de change sur la trésorerie | 208 | (94) |
| Variation de trésorerie | 5 619 | 9 633 |

L'exploitation génère 3,3 millions d'euros de flux de trésorerie opérationnels positifs dont :

- 5,5 millions d'euros de capacité d'autofinancement des activités poursuivies (résultat net et éléments non constitutifs de flux liés aux activités opérationnelles)
- et 2,8 millions d'euros de variation négative du besoin en fonds de roulement,
- conduisant à 2,7 millions d'euros de flux de trésorerie positifs liés aux activités opérationnelles poursuivies
- et 0,6 million d'euros de flux de trésorerie positifs liés aux activités opérationnelles abandonnées.

Les cash flows libres d'exploitation (flux de trésorerie d'exploitation – flux d'investissement hors acquisition/cession de filiales) sont positifs à 2,9 millions d'euros contre -2,1 millions d'euros au 30 septembre 2008.

Les flux d'investissement représentent un besoin de 0,5 million d'euros et prennent en compte notamment :

- 2,7 millions d'euros d'investissements bruts (droits au bail, droits d'entrée et fonds de commerce, immobilisations corporelles et autres incorporelles) ;
- 1,9 million d'euros de produits de cession d'actifs.

Les flux de financement représentent une ressource de 2,5 millions d'euros :

- la variation des découverts bancaires a représenté une ressource de 8,7 millions d'euros ;
- les remboursements d'emprunts de la période se sont élevés à 6,2 millions d'euros.

L'ensemble de ces flux explique la variation de trésorerie positive pour 5,6 millions d'euros, pour une trésorerie à l'actif du bilan à 40,6 millions d'euros.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

III.4 Politique de financement

Financement en vigueur à compter de juillet 2007

▶ **Affacturage**

Afin de financer son besoin en fonds de roulement la société a signé en date du 26 juin 2007 un contrat d'affacturage. Au 30 septembre 2009, le montant net tiré est nul, contre 9,9 millions d'euros au 31 mars 2009, inscrit sur la ligne « Découverts bancaires ».

▶ **Convention de crédit**

Afin de financer son développement, la Société a signé en date du 13 juillet 2007 une convention de crédit de 70 millions d'euros sous forme de deux crédits A et B :

- Le crédit A non réutilisable porte sur 50 millions d'euros dont 15 millions d'euros aux fins de refinancer une partie de son endettement existant et dont 35 millions d'euros aux fins de financer des investissements. Au 31 mars 2009, le crédit A a été utilisé en totalité dont 35 millions d'euros au titre du financement des investissements. Sur la période close au 30 septembre 2009, un remboursement de 5 millions d'euros a été effectué.
- Le crédit B réutilisable porte sur 20 millions d'euros aux fins de financer ses besoins généraux et/ou dans la limite d'un montant maximum en principal de 10 millions d'euros aux fins d'émission de garanties bancaires. Au 30 septembre 2009, le crédit B n'est pas utilisé.

Les échéanciers de remboursement de ces crédits sont conditionnés notamment au respect de deux ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne les respecte pas. Les ratios sont respectés au 30 septembre 2009.

III.5 Risques et engagements

▪ *Engagements*

Les différents engagements financiers et obligations de la société peuvent être résumés ainsi :

▶ **Obligations contractuelles**

Les garanties relatives aux emprunts bancaires sont indiquées en note 26 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

▶ **Engagements donnés**

Les engagements donnés par la société au 30 septembre 2009 représentent des cautions en faveur de fournisseurs et d'établissements bancaires, des lettres de confort et cautions au profit des engagements de filiales, des dépôts en garantie de litiges en cours.

Le détail de ces engagements figure en note 26 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

▪ *Gestion des risques*

La politique de gestion des risques est détaillée en note 3 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

▶ **Gestion du risque financier**

Par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

► **Gestion du risque sur le capital**

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs afin de se désendetter.

Conformément aux usages du secteur, le Groupe suit de près son capital en contrôlant son ratio d'endettement et d'autres ratios qui conditionnent les échéanciers de remboursement de certains crédits.

► **Autres facteurs de risques**

Se reporter aux facteurs de risques inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de marché de la Société décrits dans le Document de Référence 2009 pages 37 à 43 (Chapitre développement Durable - §III-identification et gestion des principaux facteurs de risques), visé par l'AMF le 28 juillet 2009 sous le numéro D.09-0592 et disponible sur le site internet de la société (www.avenir-telecom.com) ou de l'AMF (www.amf-france.org), et dans les notes 3 et 17 annexes aux comptes consolidés intermédiaires au 30 septembre 2009.

III.6 Information sur les parties liées

Le détail des transactions entre parties liées est donné en note 25 de l'annexe des états financiers semestriels consolidés.

OXO est la société holding du groupe Avenir Telecom dont elle détient 30,0% au 30 septembre 2009 comme au 31 mars 2009.

- A compter du 1er janvier 2004, un contrat de mise à disposition de personnel a été signé entre Avenir Telecom et Oxo. Au 30 septembre 2009, sept personnes étaient concernées par ce contrat dont les quatre membres du Comité de Direction, également administrateurs. Le montant total de la prestation s'est élevé à 0,7 million d'euros au 30 septembre 2009 contre 0,9 million d'euros au 30 septembre 2008.
- Par ailleurs, le 21 juin 2005, un acte de vente portant sur le bâtiment qui abrite actuellement le siège social du Groupe a été signé entre la ville de Marseille et une SCI qui a acquis le bâtiment. Cette SCI a pour associés Jean-Daniel Beurnier et Robert Schiano respectivement Président Directeur Général et Directeur Général d'Avenir Telecom. Le seul changement dans les conditions de bail du Groupe Avenir Telecom à la date de l'acte de vente concernait le transfert à sa charge des dépenses de gros entretien. Ce bail a été renouvelé pour une nouvelle période de 9 ans à compter du 16 octobre 2009.
- Le 17 janvier 2008, une filiale du Groupe, la société Voxland, a acquis les sociétés INOVA SAS et INOVA VD pour un montant de 2,8 millions d'euros dont 2,7 millions d'euros ont été payés à l'acquisition et 150 milliers d'euros doivent être payés en trois fois au cours des 3 années suivant l'acquisition si la garantie de passif n'est pas activée. Un premier paiement de 50 milliers d'euros a eu lieu sur l'exercice clos au 31 mars 2009. Ces sociétés étaient détenues antérieurement par le Groupe Oxo.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

III.7 Information sur les rémunérations des dirigeants

Les informations ci-dessous comprennent les rémunérations brutes totales y compris les avantages en nature directs et indirects versés par la société Oxo et refacturées à Avenir Telecom dans le cadre du contrat de mise à disposition du personnel, ainsi que celles versées par Avenir Telecom et les sociétés qu'elle contrôle.

Le Conseil d'Administration de la société est composé de 5 personnes, dont les 4 membres du Comité de Direction.

Au titre de la période close le 30 septembre 2009, le montant total des rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration se décompose comme suit :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 30 septembre 2008 |
|---|-------------------|-------------------|
| Jetons de présence | 1 028 | 1 101 |
| Salaires et autres avantages à court terme | 303 | 299 |
| Paiement fondé sur des actions | 150 | 208 |
| Montant global des rémunérations de toute nature versées aux membres du Conseil d'Administration | 1 481 | 1 608 |

IV- Analyse de la Société AVENIR TELECOM SA

Sur le premier semestre de l'exercice 2009/10, la société AVENIR TELECOM a réalisé un chiffre d'affaires de 160,5 millions d'euros contre 194,0 millions d'euros au 30 septembre 2008.

V- Evolutions récentes et tendances

V.1 Evolutions récentes

Néant

V.2 Tendances pour le deuxième semestre de l'exercice 2009-2010

La Société ne donne pas de tendances pour le deuxième semestre 2009-2010 compte tenu du contexte économique toujours difficile qui impacte le pouvoir d'achat des ménages dans la consommation de biens d'équipements électroniques.

Les smartphones tactiles et claviers seront plébiscités pour les achats de Noël pour une utilisation de l'internet mobile qui est devenu un mode de consommation grand public (+50% en deux ans en France/ Taux de pénétration en Europe de 24%) grâce aux opérateurs qui proposent des offres flexibles et modulables autour des produits de convergence voix-data

Face à une proposition de plus en plus élargie en termes de produits, d'applications, de forfaits, de contenus..., le client recherche la bonne offre et le bon conseil.

Avenir Telecom met en avant son savoir-faire dans la commercialisation d'offres de produits et services mobiles et multimedia à prix attractifs et compétitifs :

- Au travers de ses magasins, grâce à un accès direct à une grande diversité d'offres « bundle » et « Achats malins » ;
- Via les sites de vente en ligne dynamiques, grâce à une déclinaison multiple de produits
- Le relais magasins-internet répond aux besoins du client qui peut commander en ligne ou en magasin et retirer ses achats directement en magasins ou être livré à domicile.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

VI- Gouvernement d'entreprise

Au 30 septembre 2009, la Société est administrée par un Conseil d'Administration de cinq membres, dont un administrateur indépendant.

| Nom | Fonctions | Date de nomination | Date d'échéance du mandat |
|---------------------------|--|--------------------|---|
| Jean-Daniel Beurnier | Président du Conseil d'Administration et Directeur Général | 18 septembre 2009 | AG sur les comptes clos le 31 mars 2015 |
| Robert Schiano-Lamoriello | Directeur Général Délégué | 18 septembre 2009 | AG sur les comptes clos le 31 mars 2015 |
| Agnès Tixier | Directeur Financier | 05 septembre 2008 | AG sur les comptes clos le 31 mars 2014 |
| Pierre Baduel | Directeur de l'Audit Interne | 16 décembre 2005 | AG sur les comptes clos le 31 mars 2011 |
| Christian Parente | Administrateur indépendant | 16 décembre 2005 | AG sur les comptes clos le 31 mars 2011 |

L'adresse professionnelle des quatre administrateurs est celle de la Société : Les Rizeries - 208, Bd de Plombières - 13581 Marseille cedex 20 - France

L'administrateur indépendant est domicilié chez TIKEHAU Investment Management à Paris.

Les mandats d'administrateur de Messieurs Jean-Daniel Beurnier et Robert Schiano-Lamoriello venant à expiration à l'issue l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009, ladite Assemblée Générale, réunie en date du 18 septembre 2009, a décidé de renouveler ces mandats pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

VII- Informations concernant le capital

Capital social

Au 30 septembre 2009, le capital social s'établit à 18 588 179,00 euros pour 92 940 895 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Evolution et répartition de l'actionnariat

Evolution de l'actionnariat

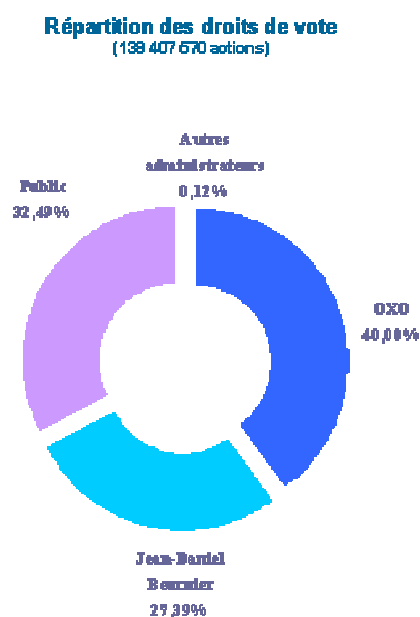
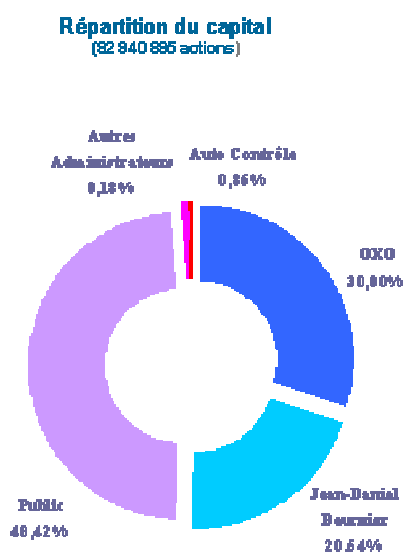
| | 30 septembre 2009 | | | 31 mars 2009 | | | 30 septembre 2008 | | |
|---------------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------------|-------------|------------------|
| | Nombre d'actions | % capital | % droits de vote | Nombre d'actions | % capital | % droits de vote | Nombre d'actions | % capital | % droits de vote |
| AVENIR TELECOM (1) | 800 000 | 0,86% | - | 800 000 | 0,86% | - | 800 000 | 0,86% | - |
| OXO (2) | 27 882 400 | 30,00% | 40,00% | 27 882 400 | 30,00% | 40,01% | 27 882 400 | 30,05% | 40,08% |
| Jean-Daniel Beurnier | 19 090 353 | 20,54% | 27,39% | 19 090 353 | 20,54% | 27,39% | 19 090 353 | 20,58% | 27,44% |
| Robert Schiano-Lamoriello | 80 520 | 0,09% | 0,06% | 80 520 | 0,09% | 0,06% | 520 | 0,00% | 0,00% |
| Agnès Tixier | 43 640 | 0,05% | 0,03% | 43 640 | 0,05% | 0,03% | 3 640 | 0,00% | 0,01% |
| Pierre Baduel | 40 440 | 0,04% | 0,03% | 40 440 | 0,04% | 0,03% | 440 | 0,00% | 0,00% |
| Christian Parente | 100 | 0,00% | 0,00% | 100 | 0,00% | 0,00% | 100 | 0,00% | 0,00% |
| Public | 45 003 442 | 48,42% | 32,49% | 45 003 442 | 48,42% | 32,48% | 45 003 442 | 48,51% | 32,49% |
| Total | 92 940 895 | 100% | 100% | 92 940 895 | 100% | 100% | 92 780 895 | 100% | 100% |

(1) Avenir Telecom S.A détient des actions d'autocontrôle inscrites en nominatif administré, depuis la mise en œuvre du programme de rachat d'actions le 24 août 2007, autorisé par l'Assemblée Générale Annuelle du 22 décembre 2006.

(2) Le capital de la société OXO est détenu par les 2 dirigeants du groupe AVENIR TELECOM, à hauteur de 60,5% par Jean-Daniel BEURNIER, de 39,5% par Robert SCHIANO-LAMORIELLO.

Source : Caceis Corporate Trust – 30 septembre 2009

Répartition de l'actionnariat au 30 septembre 2009



Rapport financier semestriel Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

▪ *Composition de l'actionariat*

Au 31 janvier 2009, la Société a procédé à une enquête TPI (Titres au Porteur Identifiable) afin d'identifier son actionariat.

Ainsi, le flottant (48,51% du capital au 31 janvier 2009) se répartissait de la manière suivante :

- Institutionnels français : 15,27%
- Institutionnels étrangers (principalement Royaume-Uni) : 4,49%
- Particuliers et autres porteurs non identifiés : 28,42%
- Autres nominatifs purs : 0,32%

▪ *Auto-Contrôle*

Au 30 septembre 2009, la société AVENIR TELECOM détient directement 800 000 actions en auto contrôle ; ces actions sont privées de droits de vote et ne donnent pas droit aux distributions de dividende, ni remboursement de prime d'émission

Franchissements de seuil

▪ *Franchissement de seuils statutaires*

Conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de la Société, tout personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5% du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, par lettre recommandée, dans les quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la Société a été informée en date du 7 février 2006 que suite à la fusion absorption de la Sicav SOGEACTIONS OPPORTUNITES France par le FCP SIMBAD ACTIONS France, Société Générale Asset Management, pour compte des FCP dont elle assure la gestion, a franchi à la hausse le seuil statutaire de 2,5% du capital et des droits de vote de la société AVENIR TELECOM.

A cette date, Société Générale Asset Management détenait 3 542 910 actions de la société AVENIR TELECOM représentant autant de droits de vote, soit 3,8% du capital et 2,5% des droits de vote.

Au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010, aucun franchissement de seuil statutaire n'a été déclaré.

Il n'y a pas, à la connaissance de la Société, d'autres actionnaires détenant plus de 2,5% du capital social en actions ou en droits de vote.

▪ *Franchissement de seuils légaux*

Au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010, aucun franchissement de seuil légal n'a été déclaré à AVENIR TELECOM.

La Société a été informée en date du 19 mai 2008 que la société PRO BTP Finance, société de gestion de portefeuille qui gère des OPCVM, détenait au 30 avril 2008, au travers de ses différents Fonds Commun de Placement, 8,03% du capital d'AVENIR TELECOM et 5,32% des droits de vote.

PRO BTP Finance a également effectué cette déclaration à l'AMF en précisant qu'il s'agit d'une régularisation effectuée au titre de l'année 2006.

Il n'y a pas, à la connaissance de la Société, d'autres actionnaires détenant plus de 5% du capital social en actions ou en droits de vote à la date d'émission du présent document.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

▪ *Programme de rachat d'actions approuvé lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 18 septembre 2009*

L'Assemblée Générale du 18 septembre 2009 a autorisé la Société, dans sa neuvième résolution ordinaire, à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Part maximale du capital autorisé : 10%
- Montant maximal consacré au programme : 8 millions d'euros
quelque soit le prix d'achat considéré
- Prix maximal d'achat par action : 2,00 €
hors frais d'acquisition

Les objectifs de ce programme de rachat de ses propres actions seraient, par ordre de priorité décroissant, les suivants :

- de remettre des actions à titre d'échange ou de paiement, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe de la Société, dans la limite de 5% de son capital;
- d'attribuer des actions à des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe ;
- d'assurer l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie AFEI ;
- d'annuler des actions par voie de réduction du capital ;
- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par la Loi ou l'Autorité des marchés financiers.

Par ailleurs, dans sa seizième résolution extraordinaire, l'Assemblée Générale du 18 septembre 2009 a autorisé la Société à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, les actions que la Société pourra détenir suite au programme de rachat d'actions.

Cette autorisation a été donnée pour 18 mois à compter de l'Assemblée Générale réunie le 18 septembre 2009. Elle prive d'effet et se substitue à une précédente autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 05 septembre 2008 dans sa septième résolution ordinaire, qui n'a jamais été mise en œuvre par la Société.

A la date du présent rapport, ce programme de rachat d'actions n'est pas mis en œuvre.

▪ *Attributions d'options de souscription d'actions*

L'Assemblée Générale mixte annuelle du 18 septembre 2009 a autorisé le Conseil d'Administration, en application des articles L. 225-177 et suivants du Code de Commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscription d'actions nouvelles ou des options d'achat d'actions existantes de la Société, au bénéfice des membres du personnel salarié, ou de certains d'entre eux, et/ou des mandataires sociaux visés à l'article L. 225-185 du Code de Commerce, de la Société ou de sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-180 I du Code de Commerce, sous réserve, toutefois, qu'aucun de ces salariés ou mandataires sociaux ne détienne plus de 10% du capital de la Société.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

L'Assemblée générale décide que le nombre total des options qui seront ouvertes ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 10% du capital de la Société à la date de la présente autorisation, soit 9 294 090 actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles ou d'achat des actions existantes sera déterminé par le Conseil d'Administration, le jour de l'attribution des options, de la manière suivante :

L'Assemblée Générale décide que le prix de souscription des actions nouvelles ou d'achat des actions existantes sera déterminé par le Conseil le jour de l'attribution des options, de la façon suivante:

- en cas d'octroi d'options de souscription d'actions, le prix de souscription des actions, tel que fixé par le Conseil d'Administration, ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options ;
- en cas d'octroi d'options d'achat d'actions, le prix d'achat ne pourra être inférieur ni à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options ni à 80% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale mixte du 18 septembre 2009 a pris acte qu'aucune option ne pourra être consentie (i) moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital, (ii) dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés et annuels sont rendus publics, et (iii) dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la Société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la Société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois et se substitue à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 22 décembre 2006 dans sa dixième résolution dont l'échéance était fixée au 22 février 2010.

Le Conseil d'Administration faisant usage de l'autorisation précédemment donnée par l'Assemblée Générale mixte du 22 décembre 2006, a attribué au cours de différentes séances, un total de 2 670 000 options de souscriptions d'actions au profit de salariées et/ou mandataires sociaux de la Société ou du Groupe, dont 665 000 options de souscription d'actions devenues caduques compte tenu de la renonciation effective par l'ensemble des bénéficiaires aux options de souscription d'actions allouées au titre de ce plan, condition suspensive pour l'entrée en vigueur d'un nouveau plan (cf tableau Historique des attributions d'options de souscriptions d'actions ci-après).

A la date du présent document, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la nouvelle autorisation donnée par l'Assemblée Générale mixte du 18 septembre 2009.

Au 30 septembre 2009, compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions serait de 4,23%.

▪ ***Modalités d'attributions d'options de souscription d'actions***

Les options de souscription d'actions consenties par le Conseil d'Administration ont une durée de validité de 7 ans à compter de la date d'attribution dans le respect des conditions suivantes :

- l'exercice de tout ou partie des options de souscription est soumis à une période de blocage d'une durée de 3 ans à compter de la date d'attribution, durant laquelle les options de souscription d'actions ne peuvent être exercées ;

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

- un bénéficiaire ne pourra exercer les options de souscription d'actions qui lui ont été consenties qu'à la condition d'avoir la qualité de salarié et/ou de mandataire social de la Société ou de l'une des sociétés liées à la Société au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce et de ne pas être en période de préavis (démission ou licenciement) ;
- les options pourront être exercées en tout ou partie en dehors de la période visée ci-dessus en cas de décès du bénéficiaire, par ses héritiers, et ce, dans les six mois suivant le décès (les héritiers ne pouvant exercer les options qu'à concurrence du nombre d'options que le bénéficiaire pouvait lui-même exercer au moment de son décès).

La cession des actions souscrites à l'issue de la période de blocage de 3 ans ne pourra intervenir avant l'expiration d'un délai de 4 ans à compter de la date d'attribution (période d'indisponibilité fiscale).

En cas d'exercice d'options par un bénéficiaire entre le terme de la période de blocage de 3 ans et le terme du délai d'indisponibilité de 4 ans évoqué ci-dessus, le bénéficiaire s'engage à nantir au profit de la Société les options de souscription levées, à concurrence d'un nombre d'actions d'une valeur totale au moins égale au montant des charges sociales que devrait assumer la Société en cas de cession ou de conversion au porteur par le bénéficiaire des options de souscription d'actions levées, et ce jusqu'au terme dudit délai d'indisponibilité.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

▪ **Historique des attributions d'options de souscriptions d'actions**

La situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 30 septembre 2009, mis en œuvre par le Conseil d'Administration suite aux décisions prises lors des Assemblées Générales des 20 octobre 1998, 15 décembre 2003 et 22 décembre 2006, est la suivante :

| Plan | 7 ^e plan | 8 ^e plan | 9 ^e plan | 10 ^e plan | 11 ^e plan | 12 ^e plan | 14 ^e plan | TOTAL |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------|
| Date d'attribution par le Conseil d'administration | 20-déc-02 | 19-déc-03 | 22-déc-04 | 16-déc-05 | 26-jan-07 | 14-déc-07 | 15-déc-08 | |
| Date de l'AG autorisant les attributions | 20-oct-98 | 15-déc-03 | 15-déc-03 | 15-déc-03 | 22-déc-06 | 22-déc-06 | 22-déc-06 | |
| Prix d'exercice (€) | 1,09 | 1,2 | 2,13 | 2,80 | 2,59 | 2,029 | 0,52 | |
| Rabais consenti | 5% | 5% | 5% | 5% | 5% | 5% | 0% | |
| Début de la période d'exercice | 20-déc-05 | 19-déc-05 | 22-déc-07 | 16-déc-08 | 26-jan-10 | 14-déc-10 | 15-déc-11 | |
| Date limite d'exercice | 20-déc-09 | 19-déc-10 | 22-déc-11 | 16-déc-12 | 26-jan-14 | 14-déc-14 | 15-déc-15 | |

| Nombre total d'options attribuées | 979 202 | 1 460 000 | 1 360 000 | 920 000 | 595 000 | 745 000 | 665 000 | 6 724 202 |
|-----------------------------------|---------|-----------|-----------|---------|---------|---------|---------|-----------|
| dont 10 premiers attributaires | 471 917 | 560 000 | 470 000 | 640 000 | 595 000 | 600 000 | 500 000 | 3 836 917 |
| dont mandataires sociaux | 218 085 | 360 000 | 480 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 058 085 |
| Jean-Daniel Beurnier | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Robert Schiano-Lamoriello | 0 | 120 000 | 240 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 360 000 |
| Agnès Tixier | 115 371 | 120 000 | 120 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 355 371 |
| Pierre Baduel | 102 714 | 120 000 | 120 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 342 714 |

| Nombre total de bénéficiaires | 24 | 32 | 29 | 23 | 10 | 15 | 19 | |
|-------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|--|
| dont mandataires sociaux | 2 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | |

| Nombre d'options caduques | 484 369 | 640 000 | 510 000 | 460 000 | 70 000 | 70 000 | 15 000 | 2 914 369 |
|---------------------------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|-----------|
|---------------------------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|-----------|

| Nombre d'options souscrites au 30/09/09 | 187 013 | 359 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 546 013 |
|---|---------|---------|---|---|---|---|---|---------|
| dont mandataires sociaux | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Nombre d'options restant à souscrire | 307 820 | 461 000 | 850 000 | 460 000 | 525 000 | 675 000 | 650 000 | 3 928 820 |
|--------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|
|--------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|

Les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} plans, arrivés à échéance, sont totalement caduques et ne figurent donc plus sur ce tableau récapitulatif.

Le 13^{ème} plan, dont l'attribution a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 octobre 2008 pour 665 000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 0,82 euro, est devenu caduc le 15 décembre 2008 compte tenu de la renonciation effective par l'ensemble des bénéficiaires aux options de souscription d'actions allouées au titre de ce plan, condition suspensive pour l'entrée en vigueur du 14^{ème} plan.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

- *Options consenties aux mandataires sociaux et aux dix premiers salariés non mandataires sociaux sur la période du 1^{er} avril 2009 au 30 septembre 2009*

| Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers | Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites | Prix (EUR) | Plan | Dates d'échéance |
|--|--|------------|------|------------------|
|--|--|------------|------|------------------|

Options consenties sur la période du 1^{er} avril 2009 au 30 septembre 2009 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Néant

| Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers | Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites | Prix moyen pondéré (EUR) | Plan | Dates d'échéance |
|--|--|--------------------------|------|------------------|
|--|--|--------------------------|------|------------------|

Options consenties, sur la période du 1^{er} avril 2009 au 30 septembre 2009, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé

Néant

Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment levées, sur la période du 1^{er} avril 2009 au 30 septembre 2009, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé

Néant

- **Attribution gratuite d'actions**

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 16 décembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 16 décembre 2005, a décidé de fixer à 160 000 actions, représentant 0,17% du capital social, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement aux bénéficiaires ci-après.
- Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 26 janvier 2007, a décidé de fixer à 160 000 actions, représentant 0,17% du capital social, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement aux bénéficiaires ci-après.
- Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 14 décembre 2007, a décidé de fixer à 170 000 actions, représentant 0,18% du capital social, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement aux bénéficiaires ci-après.

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 5 septembre 2008 a renouvelé l'autorisation, arrivée à échéance, donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 16 décembre 2005, afin de procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 29 octobre 2008, a décidé de fixer à 170 000 actions, représentant 0,18% du capital social, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement aux bénéficiaires ci-après.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

Au 30 septembre 2009, les actions attribuées gratuitement aux membres du Comité de Direction se répartissent comme suit :

| | Date d'attribution | Date d'acquisition | Nombre d'actions | Fin de la période de conservation |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------|-----------------------------------|
| Robert Schiano-Lamoriello | | | | |
| | 16 décembre 2005 | 16 décembre 2008 | 80 000 | 16 décembre 2010 |
| | 26 janvier 2007 | 26 janvier 2010 | 80 000 | 26 janvier 2012 |
| | 14 décembre 2007 | 14 décembre 2010 | 85 000 | 14 décembre 2012 |
| | 29 octobre 2008 | 29 octobre 2011 | 85 000 | 29 octobre 2013 |
| Total | | | 330 000 | |
| Agnès Tixier | | | | |
| | 16 décembre 2005 | 16 décembre 2008 | 40 000 | 16 décembre 2010 |
| | 26 janvier 2007 | 26 janvier 2010 | 40 000 | 26 janvier 2012 |
| | 14 décembre 2007 | 14 décembre 2010 | 42 500 | 14 décembre 2012 |
| | 29 octobre 2008 | 29 octobre 2011 | 42 500 | 29 octobre 2013 |
| Total | | | 165 000 | |
| Pierre Baduel | | | | |
| | 16 décembre 2005 | 16 décembre 2008 | 40 000 | 16 décembre 2010 |
| | 26 janvier 2007 | 26 janvier 2010 | 40 000 | 26 janvier 2012 |
| | 14 décembre 2007 | 14 décembre 2010 | 42 500 | 14 décembre 2012 |
| | 29 octobre 2008 | 29 octobre 2011 | 42 500 | 29 octobre 2013 |
| Total | | | 165 000 | |

L'acquisition de ces actions gratuites par les salariés et/ou mandataires sociaux ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur date d'octroi.

Durant une période de deux ans qui démarre à l'issue de la période d'acquisition, les actions attribuées gratuitement au profit des salariés et/ou mandataires sociaux ne pourront pas être cédées.

En application de l'article L.225-197.1.II du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Société, a décidé de fixer à 10%, le nombre d'actions attribuées à Monsieur Robert Schiano qui ne pourront pas être cédées ni converties au porteur, pendant toute la durée de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la société OXO (actionnaire de référence d'AVENIR TELECOM S.A), et ce sans préjudice du respect du délai de conservation de deux années fixé par chacune de ces décisions d'attribution d'actions gratuites.

Ainsi, Monsieur Robert Schiano devra conserver au nominatif jusqu'au terme de son mandat de Directeur Général Délégué de la société OXO :

- 8 000 actions correspondant aux attributions du 26 janvier 2007 ;
- 8 500 actions correspondant aux attributions du 14 décembre 2007 ;
- 8 500 actions correspondant aux attributions du 29 octobre 2008.

▪ **Acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement**

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 9 février 2009 a constaté que les actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires lors de la réunion du 16 décembre 2005, sont arrivées au terme de la période d'acquisition de trois années, en date du 16 décembre 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration, faisant usage de la compétence qui lui a été déléguée par l'Assemblée Générale en date du 16 décembre 2005, a décidé l'émission à leur valeur nominale par voie d'incorporation de la réserve indisponible, de 160 000 actions nouvelles, définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, à savoir Monsieur Robert Schiano-Lamoriello, à concurrence de

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

80 000 actions, Madame Agnès Tixier, à concurrence de 40 000 actions, et Monsieur Pierre Baduel, à concurrence de 40 000 actions.

Conformément aux modalités de ce plan décidé par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2005, les bénéficiaires ne pourront pas céder les actions attribuées gratuitement pendant une durée de 2 ans à compter de l'acquisition définitive, soit jusqu'au 29 octobre 2013. Ces actions sont enregistrées au nominatif et ne pourront pas non plus être converties au porteur pendant cette période.

▪ ***Renouvellement de l'autorisation d'attribution gratuite d'actions***

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 18 septembre 2009 a donné l'autorisation au Conseil d'administration, afin de procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 38 mois à compter du 18 septembre 2009 ; elle prive d'effet et se substitue à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 05 septembre 2008.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

Affectation du résultat et distribution

- *Imputation du résultat et distribution par remboursement partiel de la prime d'émission – Exercice clos le 31 mars 2009*

L'Assemblée Générale d'AVENIR TELECOM S.A, réunie le 18 septembre 2009, appelée à statuer sur les comptes clos au 31 mars 2009, a affecté la perte de l'exercice s'élevant à la somme de 15 246 milliers d'euros, intégralement au poste « report à Nouveau ».

Il a également été proposé lors de cette même assemblée générale, de procéder à une distribution par prélèvement sur le poste « primes d'émission », pour un montant de 0,066 euro par action composant le capital social de la Société à la date de la présente réunion, hormis les actions auto-détenues privées de droit, soit 6 081 299,07 euros.

Cette distribution a été mise en paiement le 9 octobre 2009.

Réalisée conformément aux dispositions de l'article 112, 1° du Code Général des Impôts, cette distribution aux actionnaires par prélèvement sur le poste « primes d'émission » présente le caractère d'un remboursement d'apports et, en conséquence, ne sera pas constitutive d'un revenu distribué et non éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158.3.2° du Code Général des Impôts.

- *Distribution de dividende et remboursements de prime d'émission effectués au titre des trois derniers exercices :*

| <i>Par action – en €</i> | Exercice 2008-2009 31 mars 2009 (12 mois) | Exercice 2007-2008 31 mars 2008 (12 mois) | Exercice 2006-2007 31 mars 2007 (9 mois) |
|--|--|--|---|
| Remboursement de prime d'émission | 0,066 | Néant | 0,006 |
| Dividende | Néant | 0,066 | 0,06 |

Il est précisé d'une part, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, que les contributions sociales assises sur les revenus mobiliers (11% au total) ont été obligatoirement déduites du montant de dividende brut à verser, pour être reversées au Trésor Public par la société distributrice des dividendes, et d'autre part, que la distribution du dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, soit au prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) de 18% prévu à l'article 117 quater I du même code.

VIII-Marché du titre AVENIR TELECOM

▪ *Avenir Telecom sur NYSE EURONEXT*

Les actions d'AVENIR TELECOM ont été introduites au Nouveau Marché de la Bourse de Paris (Euronext Paris) le 20 novembre 1998.

AVENIR TELECOM a adhéré au segment Next Economy d'Euronext Paris (Groupe Euronext) en janvier 2002.

Le 1^{er} Janvier 2005, Euronext Paris a décidé la réforme de la cote en créant une liste unique, Eurolist, qui rassemble l'ensemble des valeurs cotées sur les marchés réglementés : Premier, Second et Nouveau Marché, afin de renforcer la transparence financière.

AVENIR TELECOM intègre alors le compartiment B d'Eurolist (capitalisation boursière entre 150 millions et 1 milliard d'euros).

Le 1^{er} juin 2006, le Groupe Euronext N.V et NYSE Group, Inc. (New York Stock Exchange) annoncent leur fusion et créent en 2007 NYSE Euronext qui devient la plus importante plate-forme boursière au monde.



AVENIR TELECOM est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000066052-AVT et fait partie des indices boursiers suivants : CAC All Shares, CAC Mid & Small 190, CAC Small 90, SBF 250. L'action AVENIR TELECOM n'est plus éligible au SRD (Service à Règlement Différé) depuis le 26 février 2008.

En octobre 2009, Avenir Telecom a été retenue comme l'une des 70 valeurs sélectionnées dans l'indice GAIA Index sur 230 sociétés cotées analysées, réparties sur trois secteurs représentatifs de l'économie française : l'industrie, les services et la distribution.

Développé par IDMidCaps et EthiFinance avec le soutien de la SFAF et de Middlednext, le GAIA Index est né de la nécessité de prendre en compte des éléments extra financiers dans l'analyse et la valorisation des sociétés cotées. Etabli à partir d'un questionnaire mesurant le degré de gestion du risque de l'entreprise en matière de gouvernance, d'environnement, et de social, le système de notation GAIA permet de délivrer une note à chaque émetteur afin de déterminer son engagement dans les critères ESG.

L'indice est mis à jour tous les mois, avec pour référence le dernier cours de bourse à la clôture du mois de chacune des valeurs constituant le GAIA Index. La constitution de l'indice est annuelle et disponible sur www.gaia-index.com.

AVENIR TELECOM est également membre de MiddleNext, association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

▪ *Evolution de la valeur*

| | Cours (en €) | | | Volumes (en nombre de titres) | | Capitaux (en millions d'€) |
|---------------------------|------------------|-------------|-------------|----------------------------------|------------------------|-------------------------------|
| | Moyen clôture | Le + haut | Le + bas | Total mensuel | Moyenne quotidienne | Total mensuel |
| Exercice 2006-2007 | 2,75 | 3,22 | 2,33 | 68 048 692 | 354 687 | 186,91 |
| Exercice 2007-2008 | 2,06 | 2,61 | 1,29 | 85 129 340 | 333 681 | 178,09 |
| Exercice 2008-009 | 0,89 | 1,62 | 0,34 | 28 747 356 | 111 654 | 24,84 |
| Avril 2009 | 0,54 | 0,60 | 0,47 | 4 213 428 | 210 671 | 2,26 |
| Mai 2009 | 0,57 | 0,64 | 0,52 | 2 906 712 | 145 336 | 1,70 |
| Juin 2009 | 0,60 | 0,67 | 0,56 | 2 590 561 | 117 753 | 1,62 |
| Juillet 2009 | 0,57 | 0,64 | 0,52 | 2 003 903 | 87 126 | 1,18 |
| Août 2009 | 0,71 | 1,00 | 0,60 | 9 821 016 | 467 667 | 7,89 |
| Septembre 2009 | 1,00 | 1,38 | 0,82 | 9 879 616 | 449 073 | 10,6 |
| Octobre 2009 | 1,25 | 1,41 | 1,01 | 7 734 789 | 368 323 | 9,75 |

Source : NYSE Euronext Paris

▪ *Gestion des titres*

La gestion des titres inscrits en nominatif pur est assurée par l'établissement :
 CACEIS Corporate Trust
 14 rue Rouget de Lisle
 92862 Issy-le-Moulineaux cedex 09

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2009

| | |
|--|----|
| COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE | 34 |
| BILAN CONSOLIDE | 35 |
| TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE | 36 |
| TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES | 37 |
| ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL | 38 |
| NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES | 39 |
| NOTE 1. LA SOCIETE | 39 |
| NOTE 2. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES | 39 |
| NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER | 40 |
| NOTE 4. ECARTS D'ACQUISITION | 41 |
| NOTE 5. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 42 |
| NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 43 |
| NOTE 7. AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS | 43 |
| NOTE 8. DEPRECIATION DES ACTIFS NON COURANTS | 43 |
| NOTE 9. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES | 44 |
| NOTE 10. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE | 45 |
| NOTE 11. STOCKS NETS | 45 |
| NOTE 12. CREANCES CLIENTS NETTES | 46 |
| NOTE 13. AUTRES ACTIFS COURANTS | 46 |
| NOTE 14. TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES | 47 |
| NOTE 15. DETTES FINANCIERES | 47 |
| NOTE 16. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS – PART NON COURANTE | 48 |
| NOTE 17. PROVISIONS – PART COURANTE | 48 |
| NOTE 18. AUTRES PASSIFS COURANTS | 49 |
| NOTE 19. CAPITAUX PROPRES | 50 |
| NOTE 20. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS | 53 |
| NOTE 21. RESULTAT FINANCIER | 53 |
| NOTE 22. IMPOTS SUR LES RESULTATS | 53 |
| NOTE 23. INFORMATION SECTORIELLE | 54 |
| NOTE 24. ACTIVITES ABANDONNEES | 54 |
| NOTE 25. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES | 55 |
| NOTE 26. RISQUES ET ENGAGEMENTS | 56 |
| NOTE 27. EFFECTIFS | 56 |
| NOTE 28. PERIMETRE DE CONSOLIDATION | 57 |
| NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE | 58 |

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

| Milliers d'euros | Notes | 30 septembre 2009 (6 mois) | 30 septembre 2008 (1) (6 mois) |
|---|-------|----------------------------------|--------------------------------------|
| Chiffre d'affaires | (23) | 299 604 | 356 880 |
| Coût des services et produits vendus | | (229 969) | (284 025) |
| Marge brute | | 69 635 | 72 855 |
| Taux de marge brute | | 23,2% | 20,4% |
| Frais de transport et de logistique | | (3 267) | (3 744) |
| Coûts des réseaux de distribution directe | | (42 242) | (41 273) |
| Autres charges commerciales | | (5 252) | (6 575) |
| Charges administratives | | (13 885) | (15 100) |
| Autres produits et charges, nets | | 798 | 43 |
| Résultat opérationnel | (23) | 5 787 | 6 206 |
| Produits financiers | (21) | 255 | 717 |
| Charges financières nettes | (21) | (1 929) | (2 834) |
| Quote part de résultat des entreprises associées | | - | - |
| Résultat des activités poursuivies avant impôts sur le résultat | | 4 113 | 4 089 |
| Impôts sur le résultat | (22) | (2 510) | (2 502) |
| Résultat net des activités poursuivies | | 1 603 | 1 587 |
| Résultat net après impôts des activités abandonnées | (24) | 722 | (1 404) |
| Résultat net | | 2 325 | 183 |
| Résultat net revenant | | | |
| - Aux actionnaires de la Société | | 2 325 | 183 |
| - Aux intérêts minoritaires | | - | - |
| Nombre moyen d'actions en circulation | | | |
| - de base | | 92 140 895 | 91 980 895 |
| - dilué | | 92 640 895 | 92 668 199 |
| Résultat net par action revenant aux actionnaires de la Société (en euros) | | | |
| Résultat net par action des activités poursuivies | | 0,017 | 0,017 |
| Résultat net par action des activités abandonnées | | 0,008 | (0,015) |
| Résultat net par action de l'ensemble consolidé | | 0,025 | 0,002 |
| Résultat net par action dilué des activités poursuivies | | 0,017 | 0,017 |
| Résultat net par action dilué des activités abandonnées | | 0,008 | (0,015) |
| Résultat net par action dilué de l'ensemble consolidé | | 0,025 | 0,002 |

(1) Compte de résultat de la période précédente retraité (voir note 19)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

BILAN CONSOLIDE

Actif

| Milliers d'euros | Notes | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--|-------|-------------------|----------------|
| Actifs non courants | | | |
| Ecart d'acquisitions nets | (4) | 14 573 | 14 453 |
| Autres immobilisations incorporelles nettes | (5) | 15 891 | 15 707 |
| Immobilisations corporelles nettes | (6) | 29 207 | 32 227 |
| Instruments financiers dérivés - Part non courante | | - | - |
| Autres actifs non courants nets | (7) | 6 668 | 7 144 |
| Participation dans des entreprises associées | | - | - |
| Actifs non courants détenus en vue de la vente | (10) | 878 | 800 |
| Impôts différés | | 27 025 | 26 664 |
| Total actifs non courants | | 94 242 | 96 996 |
| Actifs courants | | | |
| Stocks nets | (11) | 50 421 | 52 478 |
| Créances clients nettes | (12) | 97 671 | 106 089 |
| Instruments financiers dérivés - Part courante | | - | - |
| Autres actifs courants | (13) | 12 601 | 16 931 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (14) | 40 567 | 34 948 |
| Total actifs courants | | 201 260 | 210 446 |
| Activités abandonnées | | | |
| Actifs des activités abandonnées | | 1 366 | 1 403 |
| TOTAL ACTIF | | 296 868 | 308 845 |

Passif

| Milliers d'euros | Notes | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--|-----------|-------------------|----------------|
| Capitaux propres | | | |
| Capital social | (19) | 18 588 | 18 588 |
| Primes d'émission | (19) | 16 968 | 23 049 |
| Réserves consolidées | (19) | 37 914 | 35 835 |
| Ecart de conversion | | (4 129) | (4 336) |
| Résultat de l'exercice | | 2 325 | 1 790 |
| Intérêts minoritaires | | - | - |
| Total capitaux propres | | 71 665 | 74 925 |
| Passifs non courants | | | |
| Dettes financières - Part non courante | (15) | 36 066 | 42 017 |
| Provisions et autres passifs - Part non courante | (16) | 495 | 420 |
| Instruments financiers dérivés - Part non courante | (9) | 1 321 | 1 083 |
| Impôts différés | | 899 | 553 |
| Total passifs non courants | | 38 781 | 44 073 |
| Passifs courants | | | |
| Dettes financières - Part courante | (15) | 12 119 | 12 304 |
| Découvert bancaire | (14),(15) | 29 053 | 20 328 |
| Provisions - Part courante | (17) | 4 507 | 4 700 |
| Fournisseurs | | 84 562 | 99 526 |
| Instruments financiers dérivés - Part courante | (9) | 36 | 70 |
| Dettes fiscales et sociales | | 26 086 | 28 459 |
| Dettes d'impôts courants | | 5 995 | 4 179 |
| Autres passifs courants | (18) | 21 000 | 16 995 |
| Total passifs courants | | 183 358 | 186 561 |
| Activités abandonnées | | | |
| Passifs des activités abandonnées | | 3 063 | 3 285 |
| TOTAL PASSIF | | 296 868 | 308 845 |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

| Milliers d'euros | Notes | 30 septembre 2009 (6 mois) | 30 septembre 2008 (1) (6 mois) |
|--|---------|-------------------------------|-----------------------------------|
| FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES | | | |
| Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (1) | | 2 325 | 183 |
| Résultat net après impôts des activités abandonnées | | 722 | (1 404) |
| Résultat net des activités poursuivies | | 1 603 | 1 587 |
| Éléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation : | | 3 917 | 6 092 |
| Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, variation des dépréciations des actifs non courants | (20) | 4 315 | 4 538 |
| Variation des charges de restructuration à payer | (17) | (17) | 51 |
| Variation des autres provisions | (17) | (483) | 121 |
| Variation nette des impôts différés | | 28 | 430 |
| Amortissement des droits d'entrée et droits au bail payés aux bailleurs | | 429 | 382 |
| Coût amorti de la dette | | (4) | 43 |
| Effets d'actualisation | | (1) | - |
| Effet des stock options et des actions gratuites | (19) | 375 | 514 |
| Effets des instruments financiers | | 73 | 56 |
| Plus ou moins-value sur cessions d'actifs | | (798) | (43) |
| Variation des actifs nets et passifs d'exploitation hors effets des acquisitions : | | (2 794) | (3 614) |
| Variation des actifs/passifs relatifs aux clients | | 7 012 | (7 792) |
| Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs | | (13 524) | (4 767) |
| Variation des stocks | | 2 122 | 11 460 |
| Variation des autres actifs/passifs d'exploitation | | 1 596 | (2 515) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies : | | 2 726 | 4 065 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles abandonnées : | | 614 | (278) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles : | | 3 340 | 3 787 |
| FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT | | | |
| Acquisitions / cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise / cédée | | - | - |
| Produit net des cessions d'actifs | | 1 936 | 1 065 |
| Acquisitions de droits de bail, droits d'entrée et fonds de commerce | (5) | (883) | (545) |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres incorporelles | (5),(6) | (1 797) | (6 485) |
| Variation des autres actifs immobilisés | | 163 | 313 |
| Variation des actifs et passifs relatifs aux fournisseurs d'immobilisations | | 104 | (639) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies : | | (477) | (6 291) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées : | | - | - |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : | | (477) | (6 291) |
| FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT | | | |
| Augmentation de capital | (19) | - | - |
| Distribution de la prime d'émission et/ou de dividendes | (19) | - | - |
| Acquisition de titres de l'entreprise consolidante | | - | - |
| Remboursement des emprunts | | (6 162) | (955) |
| Nouveaux emprunts | | - | 10 736 |
| Variation des découverts bancaires | (14) | 8 710 | 2 450 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies : | | 2 548 | 12 231 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées : | | - | - |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement : | | 2 548 | 12 231 |
| Incidence des variations de change sur la trésorerie | | 208 | (94) |
| Variation de trésorerie | | 5 619 | 9 633 |
| Trésorerie en début d'exercice | | 34 948 | 28 950 |
| Trésorerie en fin d'exercice | | 40 567 | 38 583 |

(1) Tableau de financement de la période précédente retraité (voir note 19)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| Revenant aux actionnaires de la Société (capital, primes d'émission...) et intérêts minoritaires | | | | | | | | |
|---|------------------|---------|------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|---------|
| Milliers d'euros (sauf le nombre d'actions) | Nombre d'actions | Capital | Prime d'émission | Réserves | Actions propres | Ecart de conversion | Résultat net | Total |
| Capitaux propres au 31 mars 2008 | 92 780 895 | 18 556 | 23 081 | 31 147 | (1 501) | (1 255) | 12 021 | 82 048 |
| Résultat net au 30 septembre 2008 | - | - | - | - | - | - | 183 | 183 |
| Ecart de conversion | - | - | - | - | - | (395) | - | (395) |
| Résultat global total | - | - | - | - | - | (395) | 183 | (212) |
| Affectation du résultat net de l'exercice précédent | - | - | - | 12 021 | - | - | (12 021) | - |
| Intérêts minoritaires | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | - | - | - | (6 070) | - | - | - | (6 070) |
| Augmentation de capital suite aux levées d'options de souscription d'actions | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel | - | - | - | 454 | - | - | - | 454 |
| Capitaux propres au 30 septembre 2008 | 92 780 895 | 18 556 | 23 081 | 37 552 | (1 501) | (1 650) | 183 | 76 220 |
| Capitaux propres au 31 mars 2008 | 92 780 895 | 18 556 | 23 081 | 31 147 | (1 501) | (1 255) | 12 021 | 82 048 |
| Résultat net au 31 mars 2009 | - | - | - | - | - | - | 1 790 | 1 790 |
| Ecart de conversion | - | - | - | - | - | (3 081) | - | (3 081) |
| Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts | - | - | - | (525) | - | - | - | (525) |
| Résultat global total | - | - | - | (525) | - | (3 081) | 1 790 | (1 816) |
| Affectation du résultat net de l'exercice précédent | - | - | - | 12 021 | - | - | (12 021) | - |
| Intérêts minoritaires | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de la prime d'émission et/ou de dividendes | - | - | - | (6 070) | - | - | - | (6 070) |
| Augmentation de capital suite aux levées d'options de souscription d'actions et/ou attribution définitive des actions gratuites | 160 000 | 32 | (32) | - | - | - | - | - |
| Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel | - | - | - | 763 | - | - | - | 763 |
| Capitaux propres au 31 mars 2009 | 92 940 895 | 18 588 | 23 049 | 37 336 | (1 501) | (4 336) | 1 790 | 74 925 |
| Résultat net au 30 septembre 2009 | - | - | - | - | - | - | 2 325 | 2 325 |
| Ecart de conversion | - | - | - | - | - | 207 | - | 207 |
| Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts | - | - | - | (86) | - | - | - | (86) |
| Résultat global total | - | - | - | (86) | - | 207 | 2 325 | 2 446 |
| Affectation du résultat net de l'exercice précédent | - | - | - | 1 790 | - | - | (1 790) | - |
| Intérêts minoritaires | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de la prime d'émission et/ou de dividendes (note 19) | - | - | (6 081) | - | - | - | - | (6 081) |
| Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel | - | - | - | 375 | - | - | - | 375 |
| Capitaux propres au 30 septembre 2009 | 92 940 895 | 18 588 | 16 968 | 39 415 | (1 501) | (4 129) | 2 325 | 71 665 |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 30 septembre 2008 |
|--|-------------------|-------------------|
| Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts | (86) | - |
| Ecart de conversion constaté en capitaux propres | 207 | (395) |
| Autres éléments du résultat global | 121 | (395) |
| Résultat net | 2 325 | 183 |
| Résultat global total | 2 446 | (212) |
| - Part aux actionnaires de la Société | 2 446 | (212) |
| - Part des minoritaires | - | - |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

NOTE 1. LA SOCIETE

Avenir Telecom (la « Société ») est une société de droit français domiciliée à Marseille, France.

Avenir Telecom et ses filiales (le "Groupe") interviennent dans le domaine de la distribution de produits et de services de télécommunication, principalement de téléphonie mobile, mais également de téléphonie fixe et de services associés.

Le Groupe intervient en France et à l'étranger comme société :

- de commercialisation et de distribution commissionnée par les opérateurs sur les prises d'abonnements ;
- de commercialisation de contrats de service.

Sur chacun des marchés où elle est présente, le Groupe peut être agréé par un ou plusieurs opérateurs et travaille notamment avec les principaux leaders européens du secteur.

Le Groupe organise sa distribution grand public en animant des réseaux de distribution en propre, à travers les enseignes Internity et Ensitel. Avenir Telecom effectue également de la distribution professionnelle auprès de clients de la Grande Distribution ou de revendeurs spécialisés indépendants ou d'affiliés.

La date de clôture comptable a été décidée principalement en raison de la saisonnalité de l'activité afin de mieux la répartir au sein des semestres comptables. La performance du premier semestre n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle.

Avenir Telecom est coté sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés le 26 novembre 2009 par le Conseil d'Administration de la Société. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 2. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Principes comptables

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de 6 mois close au 30 septembre 2009 du groupe Avenir Telecom ont été préparés conformément à la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009. Le référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne : (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm #adopted-commission).

Les méthodes comptables appliquées pour le 30 septembre 2009 sont identiques à celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2009, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous :

- Le Groupe détermine la charge d'imposition sur les résultats, pour les situations intermédiaires, sur la base de la meilleure estimation du taux effectif de l'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice en cours dans chacune des juridictions fiscales du Groupe, conformément à la norme IAS 34 ;
- Le Groupe présente, au 30 septembre 2009, l'information sectorielle conformément à la norme IFRS 8, Secteurs opérationnels. Cette norme prévoit que l'information sectorielle publiée soit élaborée sur la base des données utilisées en interne pour l'évaluation de la performance sectorielle et l'allocation des ressources aux différents secteurs. L'information sur les secteurs opérationnels est donnée dans la note 23. Il n'y a pas eu d'incidence significative de l'application de cette norme sur l'information financière semestrielle consolidée du Groupe au 30 septembre 2009 ;
- Le Groupe présente, au 30 septembre 2009, séparément les transactions avec les actionnaires et les autres transactions, dans le tableau de variation des capitaux propres et dans l'état du résultat global total, conformément à IAS 1 révisé. Les informations sont données dans les états financiers primaires en page 5 pour le tableau de variation des capitaux propres consolidés et en page 6 pour l'état du résultat global total ;
- Le Groupe enregistre, à compter du 1^{er} avril 2009, les produits promotionnels et les charges de publicité en charges : pour la fourniture de biens, lorsque le Groupe obtient un droit d'accès aux produits et, pour les prestations de service, lorsque le service est reçu par le Groupe. Les paiements d'avance sont comptabilisés à l'actif tant que le Groupe n'a pas obtenu de droit d'accès aux biens ou n'a pas reçu la prestation de service, conformément à l'amendement d'IAS 38. Le montant du retraitement rétrospectif sur le compte de résultat présenté au 30 septembre 2008 est une augmentation du coût des réseaux de distribution directe d'un montant de 36 milliers d'euros. Le montant du retraitement rétrospectif sur les états financiers d'ouverture au 1^{er} avril 2008 s'analyse comme suit :
 - une augmentation des « Coûts des réseaux de distribution directe » de 337 milliers d'euros ;

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

- un produit d' « Impôts sur le résultat » de 116 milliers d'euros;
 - une diminution des « Stocks nets » de 337 milliers d'euros;
 - une diminution des « Capitaux propres », de 221 milliers d'euros, nets d'impôts ;
- Les autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} avril 2009 et publiés avant le 1^{er} avril 2009 sont décrits dans la note 2 aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 et n'ont pas eu d'incidence significative sur l'information financière semestrielle consolidée du Groupe au 30 septembre 2009 ;

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour l'exercice clos le 31 mars 2010, et n'a pas l'intention, à la date d'arrêté des états financiers semestriels (26 novembre 2009) de les appliquer dans ses comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Dans la mesure où les comptes consolidés au 31 mars 2010, ainsi que l'information comparative qu'ils incluront, devront être arrêtés conformément aux normes et interprétations applicables au 31 mars 2010, les informations présentées dans ce document, relatives au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009 pourraient faire l'objet de modifications en fonction des évolutions éventuelles des normes et interprétations et de leur adoption par l'Union Européenne.

Principales estimations

Au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009, les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Ces estimations et hypothèses concourent à la préparation des états financiers au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de volatilité des marchés et d'une difficulté à appréhender les perspectives économiques. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Facteurs de risques financiers

Par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

Risques de marché

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et peut donc être exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des activités à l'étranger.

Le Groupe opérant principalement ses activités au sein de la zone euro, il est peu exposé au risque de change et n'a pas mis en place d'instruments de couverture.

Risque de variation de prix

Le Groupe n'a pas d'instrument coté sujet à un risque de prix.

Risque de flux de trésorerie et risque de variation de la juste valeur d'instruments liée à l'évolution des taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actif significatif portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et des découverts émis à taux variables qui exposent le Groupe au risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Le groupe gère son risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt en utilisant des tunnels participatifs visant à échanger du taux fixe contre du taux variable. Sur le plan économique, ces instruments de taux d'intérêts ont pour effet de convertir des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe. En règle générale, le Groupe contracte des emprunts à long terme à taux variables et les échange contre des emprunts à taux fixes inférieurs à ceux qu'il pourrait obtenir s'il empruntait directement à taux fixe. Aux termes des contrats de ces instruments de taux d'intérêt, le Groupe convient avec des tiers d'échanger, selon une périodicité définie, le différentiel entre les taux contractuels fixes et variables par référence à un certain montant notionnel (notes 9 et 15).

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions de crédit aux clients (grossistes, distributeurs), notamment les créances non réglées et des transactions engagées.

Pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments dérivés souscrits à des fins de couverture et les transactions se dénouant en trésorerie comme les opérations de cession de créances ou les dépôts, le Groupe contracte uniquement avec des institutions financières de forte notoriété.

Par son activité et la concentration de ses clients (notamment les opérateurs de téléphonie pour l'activité prise d'abonnement et les distributeurs au titre de l'activité ventes de produits), le Groupe est exposé au risque de crédit. Pour les clients opérateurs, le Groupe considère que le risque est limité compte tenu de la renommée et de la surface financière de ses clients. Pour les clients distributeurs, le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Par ailleurs, le Groupe a adapté, dans le cadre des délais fixés par la Loi de Modernisation Economique (LME), sa politique en matière de délai de règlement en fonction des types de clients et gère l'encours net avec ses clients distributeurs à travers les rémunérations qu'elle doit leur verser au titre de la souscription des abonnements. L'antériorité des créances fait l'objet d'un suivi régulier.

Risque de liquidité

Le Groupe a adopté une gestion prudente du risque de liquidité visant à conserver un niveau suffisant de liquidités, à disposer de ressources financières nécessaire à sa croissance grâce à des facilités de crédit appropriées et à être à même de dénouer ses positions sur le marché.

Par ailleurs, le Groupe est soumis au respect de ratios financiers déterminés d'un commun accord avec ses banques prêteuses sur certains contrats de crédits.

Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs afin de se désendetter.

Conformément aux usages du secteur, le Groupe suit de près son capital en contrôlant son ratio d'endettement et d'autres ratios qui conditionnent les échéanciers de remboursement de certains crédits (note 15).

NOTE 4. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction de la zone géographique dans lequel les activités sont exercées et du secteur d'activité.

Le tableau ci-dessous résume l'affectation des écarts d'acquisition aux secteurs d'activité et zone géographique :

| Zone géographique | | Nouvelles acquisitions | | Ajustement du prix d'acquisition | | Impact de change | |
|-----------------------------------|------------------------|------------------------|--------------|----------------------------------|----------|------------------|-------------------|
| | Secteur d'activité | 31 mars 2009 | Dépréciation | | | | 30 septembre 2009 |
| Bulgarie | Distribution directe | 264 | - | - | - | - | 264 |
| France | Distribution indirecte | 527 | - | - | - | - | 527 |
| France | Distribution directe | - | - | - | - | - | - |
| Portugal | Distribution directe | 7 103 | - | - | - | - | 7 103 |
| Roumanie | Distribution directe | 833 | - | - | - | 4 | 837 |
| Roumanie | Distribution indirecte | 31 | - | - | - | - | 31 |
| Royaume Uni | Distribution indirecte | 5 696 | - | - | - | 116 | 5 812 |
| Total écarts d'acquisition | | 14 453 | - | - | - | 120 | 14 573 |

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 5. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

| Milliers d'euros | Droits au bail et droits d'entrée | Marques, relations clients contractualisées, logiciels et brevets | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|--|--------------------------------------|---|---|---------------|
| VALEURS BRUTES | | | | |
| 31 mars 2009 | 23 513 | 7 097 | 196 | 30 806 |
| Acquisitions | 883 | 199 | 129 | 1 211 |
| Cessions | (573) | - | - | (573) |
| Reclassements | (104) | - | - | (104) |
| Variations de périmètre | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | - | 2 | (1) | 1 |
| 30 septembre 2009 | 23 719 | 7 298 | 324 | 31 341 |
| AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS | | | | |
| 31 mars 2009 | 9 144 | 5 829 | 126 | 15 099 |
| Dotations et dépréciations | 169 | 310 | 2 | 481 |
| Cessions | (16) | - | - | (16) |
| Reclassements | (89) | (27) | - | (116) |
| Variations de périmètre | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | - | 1 | 1 | 2 |
| 30 septembre 2009 | 9 208 | 6 113 | 129 | 15 450 |
| VALEURS NETTES | | | | |
| 31 mars 2009 | 14 369 | 1 268 | 70 | 15 707 |
| 30 septembre 2009 | 14 511 | 1 185 | 195 | 15 891 |

Les acquisitions de droits au bail et droits d'entrée s'élèvent à 883 milliers d'euros au 30 septembre 2009 contre 1 047 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2009.

Les reclassements concernent principalement des actifs transférés en « actifs disponibles à la vente ».

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

| Milliers d'euros | Installations et agencements des magasins | Matériel informatique | Constructions et agencements | Autres immobilisations corporelles | Total |
|--|---|-----------------------|------------------------------|------------------------------------|---------------|
| VALEURS BRUTES | | | | | |
| 31 mars 2009 | 46 541 | 8 680 | 2 088 | 4 855 | 62 164 |
| Acquisitions | 1 054 | 103 | 93 | 219 | 1 469 |
| Cessions | (1 782) | (3) | - | - | (1 785) |
| Reclassements | 143 | 35 | (44) | (300) | (166) |
| Variations de périmètre | - | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | 11 | 11 | 5 | 13 | 40 |
| 30 septembre 2009 | 45 967 | 8 826 | 2 142 | 4 787 | 61 722 |
| AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS | | | | | |
| 31 mars 2009 | 17 981 | 7 715 | 1 200 | 3 041 | 29 937 |
| Dotations et dépréciations | 2 991 | 277 | 74 | 366 | 3 708 |
| Cessions | (1 150) | (4) | - | - | (1 154) |
| Reclassements | (66) | 27 | 258 | (218) | 1 |
| Variations de périmètre | - | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | 3 | 8 | 4 | 8 | 23 |
| 30 septembre 2009 | 19 759 | 8 023 | 1 536 | 3 197 | 32 515 |
| VALEURS NETTES | | | | | |
| 31 mars 2009 | 28 560 | 965 | 888 | 1 814 | 32 227 |
| 30 septembre 2009 | 26 208 | 803 | 606 | 1 590 | 29 207 |

NOTE 7. AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS

Les autres actifs financiers comprennent les éléments suivants :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|---|-------------------|--------------|
| Dépôts et cautionnements | 3 854 | 3 976 |
| Droits d'entrée et droits au bail payés aux bailleurs | 2 437 | 2 725 |
| Autres actifs immobilisés | 377 | 443 |
| Total autres actifs non courants nets | 6 668 | 7 144 |

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription des baux des magasins des réseaux de distribution directe. Ils sont enregistrés pour leur valeur historique. L'effet de l'actualisation sur la valeur actuelle n'est pas significatif.

NOTE 8. DEPRECIATION DES ACTIFS NON COURANTS

La note 2 des comptes annuels explicite les méthodes comptables retenues par le Groupe en matière de dépréciation des actifs non courants.

Rapport financier semestriel

Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

| Milliers d'euros | 31 mars 2009 | Dotations (note 20) | Reprises | 30 septembre 2009 |
|---|---------------|------------------------|--------------|----------------------|
| Dépréciation des écarts d'acquisition | 11 089 | - | - | 11 089 |
| Dépréciation des droits au bail et droits d'entrée | 640 | 75 | (118) | 597 |
| Dépréciation des droits au bail et droits d'entrée payés aux bailleurs | 623 | - | (247) | 376 |
| Dépréciation des installations et agencements des magasins | 680 | 13 | (186) | 507 |
| Dépréciations des autres immobilisations corporelles | - | 24 | - | 24 |
| Total | 13 032 | 112 | (551) | 12 593 |

Ces dépréciations sont relatives au secteur de la distribution directe. Les reprises de dépréciations incluent 395 milliers d'euros concernant des magasins cédés sur la période, ces reprises sont classées sur la ligne « autres produits et charges, nets » du compte de résultat.

NOTE 9. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actif ou passif courant. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et en actif ou passif courant lorsque l'échéance de l'élément couvert est inférieure à 12 mois.

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | | 31 mars 2009 | |
|--|-------------------|--------------|--------------|--------------|
| | Actifs | Passifs | Actifs | Passifs |
| Tunnel participatif | - | 1 321 | - | 1 083 |
| Instruments financiers dérivés - couverture de flux de trésorerie | - | 1 321 | - | 1 083 |
| Swap de taux d'intérêt | - | - | - | - |
| Tunnel participatif | - | 36 | - | 70 |
| Instruments financiers dérivés - détenus à des fins de transactions | - | 36 | - | 70 |
| Total | - | 1 357 | - | 1 153 |
| Moins la part non courante des: | | | | |
| - Swap de taux d'intérêt | - | - | - | - |
| - Tunnel participatif | - | 1 321 | - | 1 083 |
| Part courante | - | 36 | - | 70 |

Les caractéristiques des instruments de couverture sont présentées en Note 17 des états financiers consolidés au 31 mars 2009.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

La variation de juste valeur entre le 31 mars 2009 et le 30 septembre 2009 s'analyse comme suit :

| Milliers d'euros | Instruments financiers dérivés - couvertures de juste valeur | Instruments financiers dérivés - détenus à des fins de transactions | Total |
|--|---|--|----------------|
| Juste valeur au 31 mars 2009 | (1 083) | (70) | (1 153) |
| Variation de juste valeur enregistrée en 'Charges administratives' au compte de résultat | (27) | 34 | 7 |
| Inefficacité de couverture enregistrée en 'charges financières nettes' au compte de résultat | (80) | - | (80) |
| Transfert dans la réserve de couverture dans les capitaux propres | (131) | - | (131) |
| Juste valeur au 30 septembre 2009 | (1 321) | (36) | (1 357) |

Les gains et les pertes comptabilisés en capitaux propres dans la réserve de couverture pour un montant net d'impôts de 86 milliers d'euros seront repris en résultat jusqu'au remboursement des emprunts bancaires (note 16).

NOTE 10. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs non courants détenus en vue de la vente comprennent les éléments suivants :

| Milliers d'euros | Fonds de commerce, droits au bail et droits d'entrée | Installations et agencements des magasins | Constructions et agencements | Total |
|--------------------------|---|---|---------------------------------|------------|
| 31 mars 2009 | 526 | 94 | 180 | 800 |
| Ajustement de valeur | 3 | 5 | (4) | 48 |
| Cessions | (25) | (43) | - | (112) |
| Reclassements | (13) | 155 | - | 142 |
| Variations de périmètre | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | - | - | - | - |
| 30 septembre 2009 | 491 | 211 | 176 | 878 |

Les actifs disponibles à la vente correspondent à des actifs non courants dont la vente est prévue au cours des 12 prochains mois. La valeur comptable de ces actifs sera recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue.

Il n'y a pas de passifs directement associés aux actifs non courants détenus en vue de la vente.

NOTE 11. STOCKS NETS

Les stocks s'analysent comme suit :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | | | 31 mars 2009 | | |
|-------------------------------|-------------------|----------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| | Brut | Dépréciations | Net | Brut | Dépréciations | Net |
| Matériel de téléphonie mobile | 44 830 | (2 994) | 41 836 | 46 152 | (3 838) | 42 314 |
| Matériel multimédia | 10 594 | (2 009) | 8 585 | 11 558 | (1 394) | 10 164 |
| Stocks marchandises | 55 424 | (5 003) | 50 421 | 57 710 | (5 232) | 52 478 |

Au cours de la période, le Groupe a vendu des articles qui étaient antérieurement dépréciés. Le montant repris a été inclus dans le « coût des services et produits vendus », dans le compte de résultat. L'impact sur la marge brute n'est pas significatif.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 12. CREANCES CLIENTS NETTES

Les créances clients nettes s'analysent comme suit :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | | | 31 mars 2009 | | |
|---|-------------------|----------------|---------------|----------------|----------------|----------------|
| | Brut | Dépréciations | Net | Brut | Dépréciations | Net |
| Rémunérations à recevoir des opérateurs | 69 429 | (88) | 69 341 | 73 735 | (62) | 73 673 |
| Clients Téléphonie - factures à établir | 3 998 | - | 3 998 | 2 851 | - | 2 851 |
| Créances clients Téléphonie | 30 412 | (6 080) | 24 332 | 36 207 | (6 643) | 29 564 |
| Céances clients | 103 839 | (6 168) | 97 671 | 112 794 | (6 705) | 106 089 |

Les créances regroupent essentiellement les créances sur les opérateurs au titre de l'activité de prise d'abonnements et celles sur les distributeurs relatives aux ventes de produits de téléphonie mobile.

Les créances nettes ci-dessus comprennent des créances cédées dans le cadre de l'affacturage ou du financement des lignes de crédit court terme du Groupe (voir note 15) pour un montant de 15 840 milliers d'euros au 30 septembre 2009 contre 19 035 milliers d'euros au 31 mars 2009. Le Groupe conservant la majeure partie des risques et des avantages liés à ces créances, elles ont été maintenues à l'actif du bilan.

Compte tenu des délais de règlement, la valeur nette comptable des créances clients nettes de dépréciations constitue une approximation raisonnable de la juste valeur de ces actifs financiers. L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de ces créances citées plus haut.

Les créances sont dépréciées à titre individuel ; ces créances dépréciées concernent principalement des revendeurs qui ont rencontré des difficultés économiques imprévues ou des clients avec lesquels des litiges peuvent exister.

Les créances clients sont principalement libellées en euros. Le Groupe considère donc que le risque de change n'est pas significatif.

En Roumanie, des créances clients dont le solde est de 559 milliers d'euros sont données en garanties bancaires. Il n'y a pas d'autre garantie accordée sur les créances clients.

NOTE 13. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se composent comme suit :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--|-------------------|---------------|
| Créances de TVA | 3 737 | 6 956 |
| Autres créances sur l'Etat | 847 | 572 |
| Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation | 3 529 | 4 656 |
| Créance de reports en arrière des déficits | - | 798 |
| Autres créances | 1 568 | 1 454 |
| Charges constatées d'avance | 2 920 | 2 495 |
| Total des autres actifs courants | 12 601 | 16 931 |

La TVA due est inscrite en dettes fiscales pour 9 803 milliers d'euros au 30 septembre 2009 contre 11 041 milliers d'euros au 31 mars 2009.

Les autres créances sur l'Etat correspondent principalement à des acomptes de taxe professionnelle ou d'impôt sur les sociétés.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 14. TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--|-------------------|---------------|
| Trésorerie | 40 567 | 34 948 |
| Total Trésorerie et équivalents | 40 567 | 34 948 |
| Découverts bancaires | 29 053 | 20 328 |

Le montant des lignes de crédit non utilisées se présente comme suit :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--------------------------------|-------------------|--------------|
| Lignes de crédit non utilisées | 11 670 | 29 583 |
| Affacturage | 14 316 | 9 082 |

En Roumanie, des comptes bancaires dont le solde est de 2 800 milliers d'euros sont donnés en garantie bancaire contre 2 705 milliers d'euros au 31 mars 2009. Il n'y a pas d'autre restriction sur la trésorerie consolidée.

NOTE 15. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se décomposent comme suit :

| Milliers d'euros | Taux | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 | |
|--|---------------|-------------------|---------------|---------------|
| Crédit moyen terme (Avenir Telecom S.A.) | Taux variable | 4,08% | 44 965 | 49 958 |
| Autres dettes financières en euro | Taux variable | 1,75% - 4,06% | 2 950 | 3 912 |
| Location-financement | Taux fixes | 3,32% - 5,04% | 270 | 451 |
| Dettes financières totales | | | 48 185 | 54 321 |
| Part à moins d'un an | | | 12 119 | 12 304 |
| Part à plus d'un an | | | 36 066 | 42 017 |
| - dont entre 1 et 5 ans | | | 36 066 | 42 017 |
| - dont à plus de 5 ans | | | - | - |

Financement en vigueur à compter de juillet 2007

Affacturage

Afin de financer son besoin en fonds de roulement la Société a signé en date du 26 juin 2007 un contrat d'affacturage. Au 30 septembre 2009, le montant net tiré est nul (contre 9 952 milliers d'euros au 31 mars 2009 et est inscrit sur la ligne « Découverts bancaires »).

Convention de crédit

Afin de financer son développement, la Société a signé en date du 13 juillet 2007 une convention de crédit de 70 millions d'euros sous forme de deux crédits A et B :

- Le crédit A non réutilisable porte sur 50 millions d'euros dont 15 millions d'euros aux fins de refinancer une partie de son endettement existant et dont 35 millions d'euros aux fins de financer des investissements. Au 31 mars 2009, le crédit A a été utilisé en totalité dont 35 millions d'euros au titre du financement des investissements. Sur la période close au 30 septembre 2009, un remboursement de 5 millions d'euros a été effectué.
- Le crédit B réutilisable porte sur 20 millions d'euros aux fins de financer ses besoins généraux et/ou dans la limite d'un montant maximum en principal de 10 millions d'euros aux fins d'émission de garanties bancaires. Au 31 mars 2009, le crédit B n'est pas utilisé.

Les échéanciers de remboursement de ces crédits sont conditionnés notamment au respect de deux ratios financiers. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne les respecte pas. Les ratios sont respectés au 30 septembre 2009.

Risque de change

La quasi-totalité des dettes financières étant libellée en euros, le Groupe considère que le risque de change n'est pas significatif et n'a mis en place aucun instrument de couverture.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Risque de taux

La totalité du financement du Groupe au 30 septembre 2009 est à taux variable.

Le 14 décembre 2005, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux :

- Un swap taux fixe de 2,96% sur l'intégralité du crédit moyen terme de 4,9 millions d'euros remboursé en date du 13 juillet 2007 ;
- Un tunnel participatif, variant entre 2,25% et 3,50%, sur la moitié, soit 10,0 millions d'euros, du crédit moyen terme de 20,0 millions d'euros remboursé en date du 13 juillet 2007 ;
- Un tunnel participatif, variant entre 2,25% et 3,45%, sur la moitié, soit 15,0 millions d'euros, du crédit de 3 ans de 30,0 millions d'euros mobilisable par tirages remboursé en date du 13 juillet 2007.

Au 30 septembre 2009, la juste valeur de ces instruments financiers est négative de 36 milliers d'euros contre une valeur négative de 70 milliers d'euros au 31 mars 2009 (note 9). Les dettes antérieurement couvertes par ces instruments financiers ayant été remboursées par anticipation, ces couvertures n'ont donc plus de sous-jacent depuis le 13 juillet 2007. Les variations de juste valeur sont donc enregistrées en résultat.

En décembre 2008 et janvier 2009, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux :

- Un tunnel participatif, variant entre 1,60% et 2,91%, sur 70%, soit 35,0 millions d'euros, du crédit A de 50,0 millions d'euros ;
- Un tunnel participatif, variant entre 1,55% et 3,35%, sur 30%, soit 15,0 millions d'euros, du crédit A de 50,0 millions d'euros ;
- Un tunnel participatif, variant entre 1,25% et 3,50%, sur une partie des financements court terme, soit 20,0 millions d'euros.

Au 30 septembre 2009, la juste valeur de ces instruments financiers est négative de 1 321 milliers d'euros (contre une juste valeur négative de 1 083 milliers d'euros au 31 mars 2009).

NOTE 16. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS – PART NON COURANTE

Les provisions et autres passifs – part non courante s'analysent de la façon suivante :

| Milliers d'euros | 31 mars 2009 | Nouvelles provisions | Provisions utilisées | Provisions reprises sans être utilisées | Reclassements | Variation de change | 30 septembre 2009 |
|---|--------------|----------------------|----------------------|---|---------------|---------------------|-------------------|
| Indemnités de départ en retraite | 374 | 75 | - | - | - | - | 449 |
| Total Provisions non courantes | 374 | 75 | - | - | - | - | 449 |
| Paiement différé sur acquisition de société | 46 | | | | | | 46 |
| Total provisions et autres passifs - Part non courante | 420 | | | | | | 495 |

Le paiement différé se rapporte à l'acquisition de la société Inova en France.

NOTE 17. PROVISIONS – PART COURANTE

Les provisions courantes s'analysent comme suit :

| Milliers d'euros | 31 mars 2009 | Nouvelles provisions | Provisions utilisées | Provisions reprises sans être utilisées | Reclassements | Variation de change | 30 septembre 2009 |
|--|--------------|----------------------|----------------------|---|---------------|---------------------|-------------------|
| Annulation de rémunérations et garanties | 3 805 | 96 | (526) | - | 311 | (6) | 3 680 |
| Litiges sociaux | 432 | 294 | (188) | (136) | 77 | - | 479 |
| Litiges commerciaux | 253 | 90 | (86) | (102) | - | - | 155 |
| Litiges fiscaux | 63 | - | - | - | - | - | 63 |
| Provision pour loyers futurs magasins | 67 | 28 | (45) | - | - | 3 | 53 |
| Autres risques | 80 | - | - | - | (3) | - | 77 |
| Total Provisions courantes | 4 700 | 508 | (845) | (238) | 385 | (3) | 4 507 |

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Les provisions pour litiges correspondent à la meilleure estimation par les dirigeants de la Société pour couvrir les divers litiges fiscaux, commerciaux et sociaux. La direction estime que l'issue de ces litiges ne donnera lieu à aucune perte significativement supérieure aux montants provisionnés au 30 septembre 2009.

Une provision pour les loyers futurs des magasins qui ne sont plus en exploitation ou dont l'arrêt d'exploitation a été décidé par le Groupe est constituée. Cette provision tient compte des délais estimés de résiliation ou de cession des baux.

La Société Avenir Telecom S.A a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices clos au 30 juin 2001, 2002 et 2003. Elle a reçu une notification pour un montant de 1 426 milliers d'euros. Confiante sur le bien fondé de sa position, elle n'a pas enregistré de provision.

La Société Avenir Telecom S.A (venant aux droits de la société Internity) a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices clos au 30 juin 2006 et 31 mars 2007 et 2008. Suite aux réponses aux observations reçues du contribuable, faisant état de conséquences financières en matière de TVA d'un montant de 1 128 milliers d'euros, la Société a demandé la saisine de la commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires. En parallèle un recours hiérarchique auprès de l'interlocuteur départemental avait alors été demandé. Confiante sur le bien fondé de sa position, elle n'avait pas enregistré de provision. A l'issue de l'interlocution départementale du 4 septembre 2009, l'administration fiscale n'a pas maintenu le redressement en matière de TVA.

La Société Avenir Telecom S.A fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices clos au 30 juin 2006 et 31 mars 2007 et 2008. Le 6 novembre 2009 elle a reçu une proposition de rectification interruptive en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution sociale au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006 et en matière de TVA au titre de la période du 1^{er} juillet 2005 au 31 décembre 2006. Cette proposition de rectification fait état de conséquences financières en matière de TVA à hauteur de 9 725 milliers d'euros et en matière d'impôt sur les sociétés à hauteur de 11 082 milliers de base. L'impact sur les impôts différés serait une charge potentielle de 1 441 milliers d'euros. La Société, après avis motivé de son conseil fiscal, considère qu'elle dispose d'arguments solides lui permettant de trouver une issue favorable à ses intérêts, et n'a donc pas enregistré de provision.

Le 14 novembre 2008, Avenir Telecom S.A France a reçu une assignation datée du 29 juin 2006 visant sa condamnation solidaire avec Avenir Telecom Polska pour un montant de 12 506 milliers de zlotys (2 956 milliers d'euros) correspondant à la pénalité contractuelle pour non respect de la clause de non-concurrence augmentée des intérêts légaux. Avenir Telecom S.A France étant visée au titre de la garantie prétendument accordée à Avenir Telecom Polska dans le cadre d'une lettre de confort émise en date du 12 mai 2005.

Les parties à ce stade ont déposé leurs conclusions devant le Tribunal régional de Varsovie. Le liquidateur judiciaire d'Avenir Telecom Polska a déposé ses conclusions visant la décision d'annuler la procédure à son encontre compte tenu de la déclaration de faillite.

Le risque financier potentiel de cette procédure est estimé à ce jour à 16 890 milliers de zlotys (3 993 milliers d'euros) ; il n'a pas été provisionné compte tenu des arguments développés par Avenir Telecom S.A France dans ses conclusions. Aucun jugement n'est intervenu à la date du présent document.

NOTE 18. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants comprennent les éléments suivants :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--|-------------------|---------------|
| Clients créditeurs et avoirs à établir | 10 692 | 11 212 |
| Produits et rémunérations constatés d'avance | 1 821 | 2 806 |
| Prime d'émission et/ou dividendes à verser | 6 081 | - |
| Paiement différé sur acquisition de société | 46 | 44 |
| Autres passifs à court terme | 2 360 | 2 933 |
| Total des autres passifs courants | 21 000 | 16 995 |

Conformément aux principes décrits en note 2 des états financiers annuels, la prise en profit des rémunérations encaissées d'avance est conditionnée à la réalisation d'objectifs commerciaux futurs.

Le montant de la distribution par remboursement partiel de prime d'émission à verser de 6 081 milliers d'euros au 30 septembre 2009 a été mis en paiement le 9 octobre 2009.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 19. CAPITAUX PROPRES

Capital social

Au 30 septembre 2009, le capital social s'établit à 18 588 milliers d'euros pour 92 940 895 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Conformément à l'article L.225-124 du Code de Commerce, les actions converties au porteur ne bénéficient plus du droit de vote double, tout comme les actions ayant fait l'objet d'un transfert de propriété.

Actionnariat

L'évolution de l'actionnariat se présente comme suit :

| | 30 septembre 2009 | | | 31 mars 2009 | | |
|--|-------------------|---------------|------------------|-------------------|---------------|------------------|
| | Nombre d'actions | % capital | % droits de vote | Nombre d'actions | % capital | % droits de vote |
| OXO (1) | 27 882 400 | 30,00% | 40,00% | 27 882 400 | 30,00% | 40,00% |
| Jean-Daniel Beurnier | 19 090 353 | 20,54% | 27,39% | 19 090 353 | 20,54% | 27,39% |
| Avenir Telecom (autocontrôle) | 800 000 | 0,86% | 0,00% | 800 000 | 0,86% | 0,00% |
| Agnès Tixier | 43 640 | 0,05% | 0,03% | 43 640 | 0,05% | 0,03% |
| Robert Schiano-Lamoriello | 80 520 | 0,09% | 0,06% | 80 520 | 0,09% | 0,06% |
| Christian Parente | 100 | 0,00% | 0,00% | 100 | 0,00% | 0,00% |
| Pierre Baduel | 40 440 | 0,04% | 0,03% | 40 440 | 0,04% | 0,03% |
| Actionnariat Dirigeants / Mandataires sociaux | 47 937 453 | 51,58% | 67,51% | 47 937 453 | 51,58% | 67,51% |
| Public | 45 003 442 | 48,42% | 32,49% | 45 003 442 | 48,42% | 32,49% |
| Total | 92 940 895 | 100% | 100% | 92 940 895 | 100% | 100% |

(1) Le capital de la société OXO est détenu par 2 actionnaires dirigeants du groupe AVENIR TELECOM, à hauteur de 60,5% par Jean-Daniel BEURNIER, de 39,5% par Robert SCHIANO-LAMORIELLO.

Imputation du résultat social de l'exercice précédent de la société Avenir Telecom

L'Assemblée Générale du 18 septembre 2009, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2009, s'élevant à la somme de 15 246 170 euros, en totalité au poste « Report à nouveau », qui après affectation, s'élève à un montant négatif de 5 610 639,00 euros.

L'Assemblée Générale du 18 septembre 2009, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables suffisantes, a décidé de distribuer aux actionnaires une somme de 0,066 euro par action, soit, compte tenu du nombre d'actions éligibles à cette date, la somme de 6 081 299,07 euros, prélevée sur le poste « primes d'émission ».

Dividendes par actions

Le remboursement partiel de prime d'émission versé en 2009 s'est élevé à 6 081 milliers d'euros (0,066 euros par actions).

Actions propres

L'Assemblée Générale du 18 septembre 2009 dans sa neuvième résolution a autorisé la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Prix maximal d'achat : 2,00 euros
- Montant maximal consacré au programme : 8 millions d'euros

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

- Par ailleurs, dans sa seizième résolution extraordinaire, l'Assemblée Générale du 18 septembre 2009 a autorisé la Société à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, les actions que la Société pourra détenir suite au programme de rachat d'actions.
- Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter du 18 septembre 2009. Elle prive d'effet et se substitue à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires en date du 5 septembre 2008 dans sa septième résolution.

Au 30 septembre 2009, le nombre de titres acquis est de 800 000 pour un montant brut de 1 501 milliers d'euros.

Options de souscription d'actions

Attributions d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 dans sa dixième résolution a donné l'autorisation de consentir des options de souscriptions ou d'achat d'actions selon les conditions suivantes :

- Les options seront attribuées dans la limite de 10 % du capital à la date de l'Assemblée (soit 9 222 556 actions) ;
- En cas d'octroi d'options de souscription d'actions, le prix de souscription des actions ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options ;
- En cas d'octroi d'options d'achat d'actions, le prix d'achat ne pourra être inférieur ni à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options, ni à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société ;
- Cette autorisation était donnée pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée soit jusqu'au 22 février 2010.

Le Conseil d'Administration, faisant usage de cette autorisation, a attribué un total de 2 670 000 options de souscription d'actions (y compris le plan de 665 000 options du 29 octobre 2008 remplacé par le plan du 15 décembre 2008) au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 2 005 000 actions.

L'Assemblée Générale du 18 septembre 2009 dans sa dix-neuvième résolution a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscriptions ou d'achat d'actions selon les conditions suivantes :

- Les options seront attribuées dans la limite de 10 % du capital à la date de l'Assemblée (soit 9 294 090 actions) ;
- En cas d'octroi d'options de souscription d'actions, le prix de souscription des actions ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options ;
- En cas d'octroi d'options d'achat d'actions, le prix d'achat ne pourra être inférieur ni à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options, ni à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société ;
- Cette autorisation valable pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée Générale, se substitue à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 22 décembre 2006.

Au 30 septembre 2009, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette autorisation.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Au 30 septembre 2009, les options attribuées se répartissent comme suit :

| Plan | Point de départ d'exercice des options | Prix d'exercice (en euro) | Rabais | Nombre de bénéficiaires à l'origine | Nombre total d'options attribuées | Nombre d'options caduques du fait du départ des salariés ou expiration du plan | Nombre d'options levées sur exercices antérieurs | Nombre d'options exerçables au 31 mars 2009 | Nombre d'options levées sur l'exercice | Solde à lever au 30 septembre 2009 | Nombre d'options exerçables au 30 septembre 2009 | Date d'expiration |
|--------------|--|---------------------------|--------|-------------------------------------|-----------------------------------|--|--|---|--|------------------------------------|--|-------------------|
| 31/12/2001 | 31/12/2004 | 2,01 | 5% | 22 | 489 846 | 436 684 | 53 162 | - | - | - | - | 30/12/2008 |
| 20/12/2002 | 20/12/2005 | 1,09 | 5% | 24 | 979 202 | 484 369 | 187 013 | 307 820 | - | 307 820 | 307 820 | 20/12/2009 |
| 19/12/2003 | 19/12/2005 | 1,20 | 5% | 32 | 1 460 000 | 640 000 | 359 000 | 461 000 | - | 461 000 | 461 000 | 19/12/2010 |
| 22/12/2004 | 22/12/2007 | 2,13 | 5% | 29 | 1 360 000 | 510 000 | - | 850 000 | - | 850 000 | 850 000 | 22/12/2011 |
| 16/12/2005 | 16/12/2008 | 2,80 | 5% | 23 | 920 000 | 460 000 | - | 480 000 | - | 460 000 | 460 000 | 16/12/2012 |
| 26/01/2007 | 26/01/2010 | 2,59 | 5% | 10 | 595 000 | 70 000 | - | - | - | 525 000 | - | 26/01/2014 |
| 14/12/2007 | 14/12/2010 | 2,02 | 5% | 15 | 745 000 | 70 000 | - | - | - | 675 000 | - | 14/12/2014 |
| 15/12/2008 | 15/12/2011 | 0,52 | 0% | 19 | 665 000 | 15 000 | - | - | - | 650 000 | - | 15/12/2015 |
| TOTAL | | | | | 7 214 048 | 2 686 053 | 599 175 | 2 098 820 | - | 3 928 820 | 2 078 820 | |

Il n'y a pas de conditions de performance attachées à ces plans d'options de souscription d'actions.

La juste valeur des services rendus, déterminée par référence à la juste valeur des options et actions gratuites, est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition. Jusqu'au 30 septembre 2008, les calculs de la charge ont été effectués sur 5 ans, alors que les procès verbaux des conseils d'administration attribuant ces instruments de capitaux propres prévoient une période d'acquisition de 3 ans. La norme IAS 8 §42 stipule qu'une erreur d'une période antérieure doit être corrigée par retraitement rétrospectif. Le montant de la correction sur la période close au 30 septembre 2008 est une charge de 60 milliers d'euros.

Actions gratuites

Attribution gratuite d'actions

Les Assemblées Générales de la Société réunies le 16 décembre 2005, le 26 janvier 2007 et le 14 décembre 2007 ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

Au 30 septembre 2009, les actions gratuites attribuées se répartissent comme suit :

| Date d'attribution | Date d'acquisition | Nombre de bénéficiaires à l'origine | Nombre d'actions gratuites attribuées | Nombre d'actions gratuites caduques du fait du départ des salariés | Solde en cours d'acquisition au 30 septembre 2009 | Nombre d'actions gratuites acquises jusqu'au 30 septembre 2009 |
|--------------------|--------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|--|---|--|
| 16/12/2005 | 16/12/2008 | 3 | 160 000 | - | - | 160 000 |
| 26/01/2007 | 26/01/2010 | 3 | 160 000 | - | 160 000 | - |
| 14/12/2007 | 14/12/2010 | 3 | 170 000 | - | 170 000 | - |
| 29/10/2008 | 29/10/2011 | 3 | 170 000 | - | 170 000 | - |
| TOTAL | | | 660 000 | - | 500 000 | 160 000 |

Il n'y a pas de conditions de performance attachées à ces plans d'actions gratuites.

L'acquisition de ces actions gratuites par les salariés et/ou mandataires sociaux ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur date d'octroi.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 20. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les dotations aux amortissements et les dépréciations s'analysent de la façon suivante :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 (6 mois) | 30 septembre 2008 (6 mois) |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| Variation des dépréciations sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables | (237) | 509 |
| Variation des dépréciations sur stocks nettes des pertes sur stocks | (161) | 105 |
| Variation nette des dépréciations sur l'actif courant | (398) | 614 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et variation nette des dépréciations sur autres actifs non courants | (4 315) | (4 538) |
| Reprises de dépréciations sur immobilisations cédées | 395 | - |
| Variation des provisions | 500 | (172) |
| Total des dotations aux amortissements et dépréciations | (3 818) | (4 096) |

NOTE 21. RESULTAT FINANCIER

Les charges financières nettes sont composées des éléments suivants :

| Milliers d'euros | 6 mois 30 septembre 2009 | 6 mois 30 septembre 2008 |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Charges financières | (1 929) | (2 834) |
| Intérêts bancaires | (1 522) | (2 778) |
| Inefficacité de couverture de juste valeur | (80) | (56) |
| Autres charges financières | (327) | - |
| Produits financiers | 255 | 717 |
| Produits de placement court terme | 34 | 174 |
| Gain de change | 194 | 282 |
| Effets d'actualisation | 1 | 2 |
| Autres produits financiers | 26 | 259 |
| Résultat Financier | (1 674) | (2 117) |

Les produits financiers correspondent aux produits de placement des excédents de trésorerie dans certaines filiales.

NOTE 22. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'imposition sur les résultats a été déterminée sur la base de la meilleure estimation du taux effectif de l'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice dans chaque pays. Le taux moyen de l'impôt sur les activités poursuivies pour la période intermédiaire close au 30 septembre 2009 est de 61%. Au cours de la période intermédiaire close au 30 septembre 2008, le Groupe avait ré-estimé les perspectives d'utilisation de certains actifs d'impôts pour 739 milliers d'euros. Hors cet élément le taux aurait été de 43%. L'évolution du taux entre les périodes hors les effets des éléments listés ci-dessus résulte essentiellement de l'évolution de la répartition du résultat entre les différentes entités taxables.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 23. INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité de Direction, composé des principaux décideurs opérationnels du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Le suivi des performances et l'allocation des ressources sont déterminées sur la base de ces secteurs opérationnels. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposent en une activité de distribution indirecte et une activité de distribution directe :

- L'activité indirecte concerne la distribution professionnelle auprès de clients de la Grande Distribution ou de revendeurs spécialisés indépendants ou d'affiliés ;
- L'activité directe concerne la distribution grand public via des réseaux de magasins détenus en propre.

Les résultats opérationnels par secteur d'activité sont détaillés ainsi :

| Milliers d'euros | Distribution directe | Distribution indirecte | Non alloué | Total groupe |
|------------------------------|----------------------|------------------------|------------|----------------|
| 30 septembre 2009 | | | | |
| Ventes brutes | 148 056 | 151 548 | - | 299 604 |
| Ventes inter-segment | - | - | - | - |
| Chiffres d'affaires | 148 056 | 151 548 | - | 299 604 |
| Résultat opérationnel | 543 | 5 244 | - | 5 787 |
| 30 septembre 2008 | | | | |
| Ventes brutes | 158 299 | 198 581 | - | 356 880 |
| Ventes inter-segment | - | - | - | - |
| Chiffres d'affaires | 158 299 | 198 581 | - | 356 880 |
| Résultat opérationnel | 4 055 | 2 151 | - | 6 206 |

NOTE 24. ACTIVITES ABANDONNEES

Les activités abandonnées regroupent l'activité Internet, le Service Après-Vente des téléphones mobiles, l'activité livres et les activités de distribution de téléphonie directes et indirectes basées en Belgique.

Les quatre lignes d'activité présentées comme activités abandonnées au 30 septembre 2009 sont les suivantes:

- L'activité Internet : En 1999, Avenir Telecom a démarré une activité dans le domaine de l'Internet à la fois comme distributeur et fournisseur d'accès Internet, principalement à travers son offre e-pack Net-Up, et comme prestataire de services complémentaires. Au cours du dernier trimestre de l'année civile 2001, la Société a décidé d'arrêter totalement cette activité. Compte tenu des engagements contractuels existant envers les clients de Net-Up, l'arrêt définitif de cette activité est intervenu le 31 décembre 2004 ;
- L'activité Services Après-Vente : En 2004, Avenir Telecom a décidé d'abandonner son activité de Service Après Vente (SAV). La liquidation définitive des sociétés concernées n'a pas encore été prononcée à ce jour ;
- L'activité Livres : En 2007, conformément à son projet, entériné par l'acte de cession partielle d'entreprise signé en date du 27 avril 2007, le groupe a lancé le processus de changement d'activité du réseau ex Maxi-Livres vers la vente Téléphonie Multimédia, au fur et à mesure de la régularisation des accords (déspécialisation des contrats de bail) avec certains bailleurs ;
- Les activités de distribution de téléphonie directes et indirectes basées en Belgique : En 2007, le Groupe Avenir Telecom a décidé d'arrêter ces activités non profitables en Belgique.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Compte de résultat

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 6 mois | 30 septembre 2008 6 mois |
|--|--------------------------------|--------------------------------|
| Chiffre d'affaires | - | 129 |
| Marge brute | - | 8 |
| Résultat opérationnel | 560 | (1 362) |
| <i>dont variation de juste valeur moins les coûts de cession</i> | - | - |
| Résultat net après impôts des activités abandonnées | 722 | (1 404) |

Le produit des activités abandonnées de la période close au 30 septembre 2009 est principalement lié au remboursement d'une créance qui avait antérieurement intégralement dépréciée.

NOTE 25. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 30 septembre 2008 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Charges | (894) | (1 083) |
| Mise à disposition de personnel | (714) | (926) |
| Loyers | (180) | (157) |

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|------------------------|-------------------|--------------|
| Dette Oxo | - | 249 |
| Dette SCI Les Rizeries | - | 99 |
| Dette fournisseur | 62 | 84 |

Ventes et achats de services, soldes de clôtures liés aux ventes et achats de services

OXO est la société holding du groupe Avenir Telecom dont elle détient 30,0 % au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009.

A compter du 1er janvier 2004, un contrat de mise à disposition de personnel a été signé entre Avenir Telecom et Oxo. Au 30 septembre 2008, sept personnes étaient concernées par ce contrat dont les quatre membres du Comité de Direction, également administrateurs. Le montant total de la prestation s'est élevé à 714 milliers d'euros pour la période close au 30 septembre 2009 contre 926 milliers d'euros pour la période close au 30 septembre 2008.

Par ailleurs, le 21 juin 2005, un acte de vente portant sur le bâtiment qui abrite actuellement le siège social du groupe a été signé entre la ville de Marseille et une SCI qui a acquis le bâtiment. Cette SCI a pour associés Jean-Daniel Beurnier et Robert Schiano respectivement Président Directeur Général et Directeur Général d'Avenir Telecom. Le seul changement dans les conditions de bail du Groupe Avenir Telecom concerne le transfert à sa charge des dépenses de gros entretien.

Regroupement d'entreprise

Le 17 janvier 2008, une filiale du Groupe, la société Voxland, a acquis les sociétés INOVA SAS et VD pour un montant de 2 800 milliers d'euros dont 2 650 milliers ont été payés à l'acquisition et 150 milliers d'euros doivent être payés en trois fois au cours des 3 années suivant l'acquisition si la garantie de passif n'est pas activée. Un premier paiement de 50 milliers d'euros a eu lieu sur l'exercice clos au 31 mars 2009. Ces sociétés étaient détenues par le groupe Oxo.

Rémunérations des principaux dirigeants

A compter du 1er janvier 2004, les membres du Comité de direction ont été transférés de la société Avenir Telecom S.A. vers la société Oxo, actionnaire de référence de la Société. Leur prestation est désormais facturée dans le cadre d'un contrat de mise à disposition du personnel.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Les informations ci-dessous comprennent les rémunérations brutes totales y compris les avantages en nature directs et indirects versés par la société Oxo et refacturées à Avenir Telecom ainsi que celles versées par Avenir Telecom et les sociétés qu'elle contrôle.

Le Conseil d'Administration de la société est composé de 5 personnes, dont les 4 membres du Comité de Direction.

Au titre de la période close le 30 septembre 2009, le montant total des rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration se décompose comme suit :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 30 septembre 2008 |
|--|-------------------|-------------------|
| Jetons de présence | 1 028 | 1 101 |
| Salaires et autres avantages à court terme | 303 | 299 |
| Paiement fondé sur des actions | 150 | 208 |
| Montant global des rémunérations de toute nature versées aux membres du conseil d'administration | 1 481 | 1 608 |

NOTE 26. RISQUES ET ENGAGEMENTS

Les différents engagements financiers et obligations du Groupe peuvent être résumés ainsi :

Engagements donnés

Les obligations contractuelles totales comptabilisées ou non au bilan s'analysent comme suit :

| Milliers d'euros | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|---|-------------------|---------------|
| Cautions en faveur d'un fournisseur | 2 915 | 3 824 |
| Lettres de confort et cautions en garantie des engagements des filiales | 23 111 | 22 261 |
| Dépôt en garantie de litiges en cours | 3 185 | 3 185 |
| Total engagements donnés | 29 211 | 29 270 |

NOTE 27. EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe s'analysent de la façon suivante :

| Répartition géographique | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--------------------------|-------------------|--------------|
| France | 780 | 848 |
| International | 2 263 | 2 227 |
| Effectif total | 3 043 | 3 075 |

| Répartition statutaire | 30 septembre 2009 | 31 mars 2009 |
|--------------------------------|-------------------|--------------|
| Cadres | 238 | 229 |
| Employés et agents de maîtrise | 2 805 | 2 846 |
| Effectif total | 3 043 | 3 075 |

Les effectifs ci-dessus ne comprennent pas ceux liés aux activités abandonnées (aucune personne au 30 septembre 2009 contre 16 personnes au 31 mars 2009).

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 28. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation :

| Sociétés | Note | Pays | 30 septembre 2009 | | 31 mars 2009 | |
|--|------|-------------|-------------------|---------|--------------|---------|
| | | | % d'intérêt | Méthode | % d'intérêt | Méthode |
| Distribution & Téléphonie | | | | | | |
| Avenir Telecom France S.A. | | France | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Services S.A.R.L. | (3) | France | 100 | IG | - | - |
| SCI Azur | | France | 98 | IG | 98 | IG |
| Voxland Sarl | | France | 100 | IG | 100 | IG |
| Inova SAS | | France | 100 | IG | 100 | IG |
| Inova VD | | France | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom Benelux S.A. | | Belgique | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom Belgium NV | | Belgique | 100 | IG | 100 | IG |
| Internity Belgique | | Belgique | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom Bulgarie | | Bulgarie | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom Spain S.A. | | Espagne | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom Hong-Kong Ltd | | Hong Kong | 90 | IG | 90 | IG |
| Avenir Telecom International S.A. | | Luxembourg | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom Netherlands BV | | Pays-Bas | 100 | IG | 100 | IG |
| AKTEL SP ZOO | | Pologne | 100 | IG | 100 | IG |
| Megacom | | Pologne | 100 | IG | 100 | IG |
| Mobile Zone | | Pologne | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom Portugal S.A. (ex Ensitel Distribuição de Equipamentos de Telecomunicações, S.A.) | | Portugal | 100 | IG | 100 | IG |
| Ensitel Importação de equipamentos de Telecomunicações, S.A. | | Portugal | 100 | IG | 100 | IG |
| Ensitel Lojas de Comunicações, S.A. | | Portugal | 100 | IG | 100 | IG |
| Ensitel SGPS | | Portugal | 100 | IG | 100 | IG |
| Finantel Distribuição, SGPS, S.A. | | Portugal | 100 | IG | 100 | IG |
| Fintelco SGPS, S.A. | | Portugal | 100 | IG | 100 | IG |
| Infante SGPS, Lda | | Portugal | 100 | IG | 100 | IG |
| Artimark – Serviços de Consultoria, Lda | | Portugal | 100 | IG | 100 | IG |
| Leadcom – Telecomunicações Móveis, S.A. | (1) | Portugal | 27 | ME | 27 | ME |
| Eurotel 2000 Ltd | | Roumanie | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom Romania Ltd | | Roumanie | 100 | IG | 100 | IG |
| Internity Roumanie | | Roumanie | 100 | IG | 100 | IG |
| Global Net (ex AGS) | | Roumanie | 100 | IG | 100 | IG |
| Egide | | Roumanie | 100 | IG | 100 | IG |
| Avenir Telecom UK Ltd | | Royaume-Uni | 100 | IG | 100 | IG |
| CMC (Complete Mobile Communications) Telecom Ltd | | Royaume-Uni | 100 | IG | 100 | IG |
| Internity UK | | Royaume-Uni | 100 | IG | 100 | IG |
| Service Après Vente (SAV) | | | | | | |
| Cetelec S.A.S. | | France | 100 | IG | 100 | IG |
| Cetelec Belgium BVBA | | Belgique | 100 | IG | 100 | IG |
| Centrolec Telecom S.A. | | Espagne | 100 | IG | 100 | IG |
| Pcetelec Sarl | | France | 100 | IG | 100 | IG |
| Internet | | | | | | |
| Strategie Sarl | | France | 50 | IG | 50 | IG |
| Mediavet S.A. | (2) | France | 49 | ME | 49 | ME |
| Play-Up S.A.S. | | France | 52 | IG | 52 | IG |
| World-Up S.A. | | France | 51 | IG | 51 | IG |

Méthodes de consolidation : IG = intégration globale ; ME = mise en équivalence ; NC = non consolidé

Rapport financier semestriel **Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)**

- (1) La société Leadcom, consolidée par la méthode de mise en équivalence ne génère pas de résultat dans les comptes consolidés du groupe.
- (2) Par la signature d'un protocole d'actionnaire en date du 30 juin 2000, la société Avenir Telecom s'est engagée à racheter à compter du 1^{er} juillet 2005 au profit d'un actionnaire les actions de la société Mediavet qu'il détiendra à cette date. Au 31 mars 2009, ce dernier détenant 16 675 actions, le rachat de sa participation porterait celle d'Avenir Telecom à 49,08%. Le juste prix de rachat serait éventuellement déterminé sur la base d'une expertise judiciaire, étant précisé que cette valeur est supposée nulle, la société Mediavet étant sans activité depuis plusieurs années.
- (3) Société créée le 14 août 2009 ayant pour objet principal la distribution, la commercialisation et l'intermédiation dans la commercialisation de tous services, liés aux univers de la téléphonie fixe ou mobile, de l'internet, des télécommunications, de l'informatique, de l'énergie. Cette société n'a eu aucune activité au cours de la période.

NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Christine Blanc-Patin
94, avenue de la Grande Gorge
13009 Marseille

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks – Atrium 10.1
10 place de la Joliette – BP 81525
13567 Marseille Cedex 2

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Aux actionnaires
Avenir Telecom SA
Les Rizeries
208, boulevard de Plombières
13581 Marseille Cedex 20

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Avenir Telecom SA, relatifs à la période du 1^{er} avril 2009 au 30 septembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration, dans un contexte de crise économique et financière qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 mars 2009 et caractérisé notamment par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice

Rapport financier semestriel
Exercice 2009-2010 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009)

professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui décrit l'incidence de l'application des nouvelles normes appliquées à compter du 1^{er} avril 2009.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Marseille, le 27 novembre 2009

Le Commissaire aux comptes
Christine Blanc-Patin

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Didier Cavanié